



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

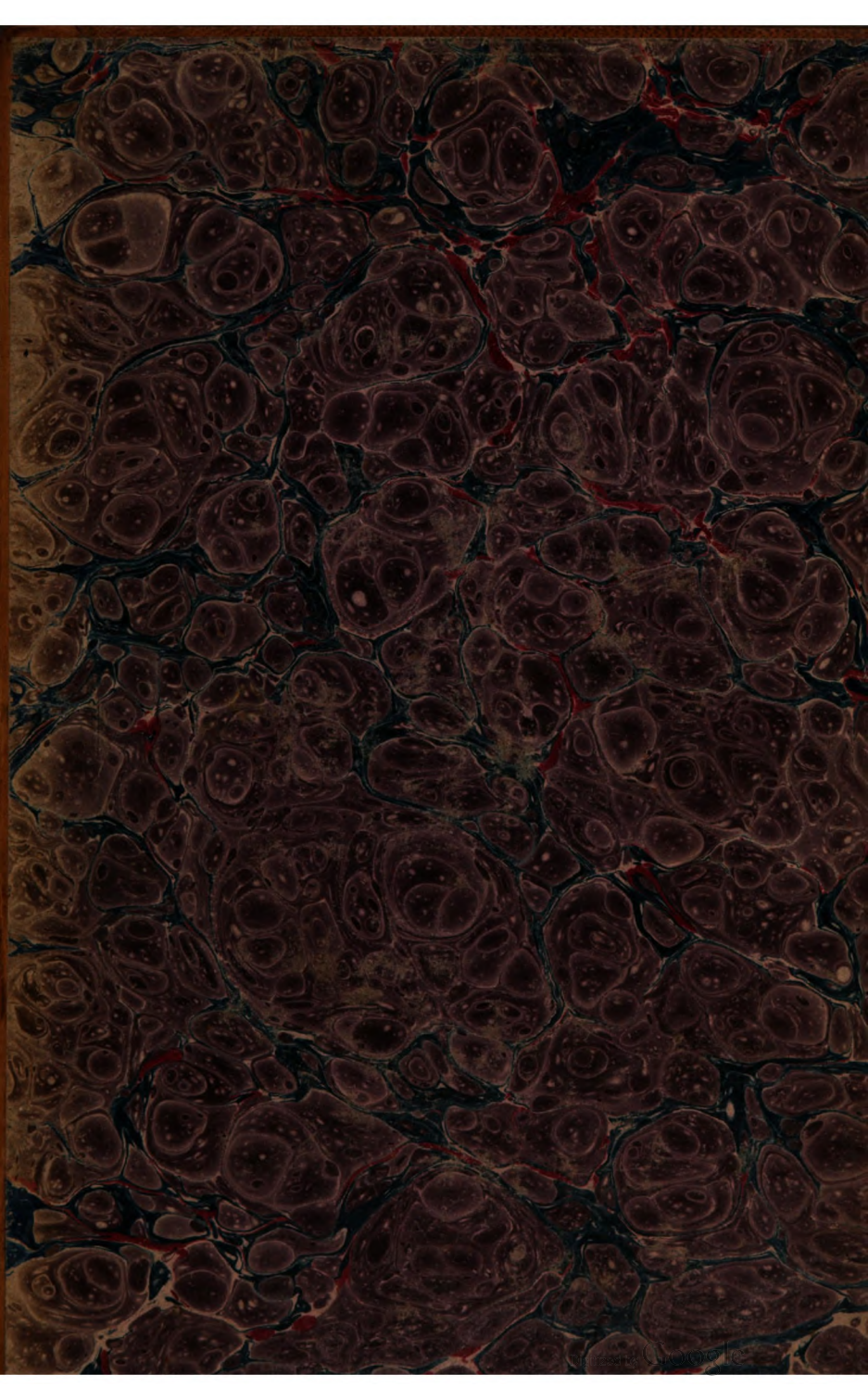
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

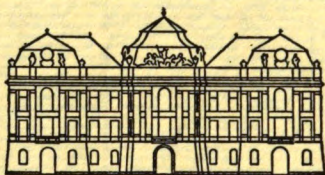
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



44. J. 10.

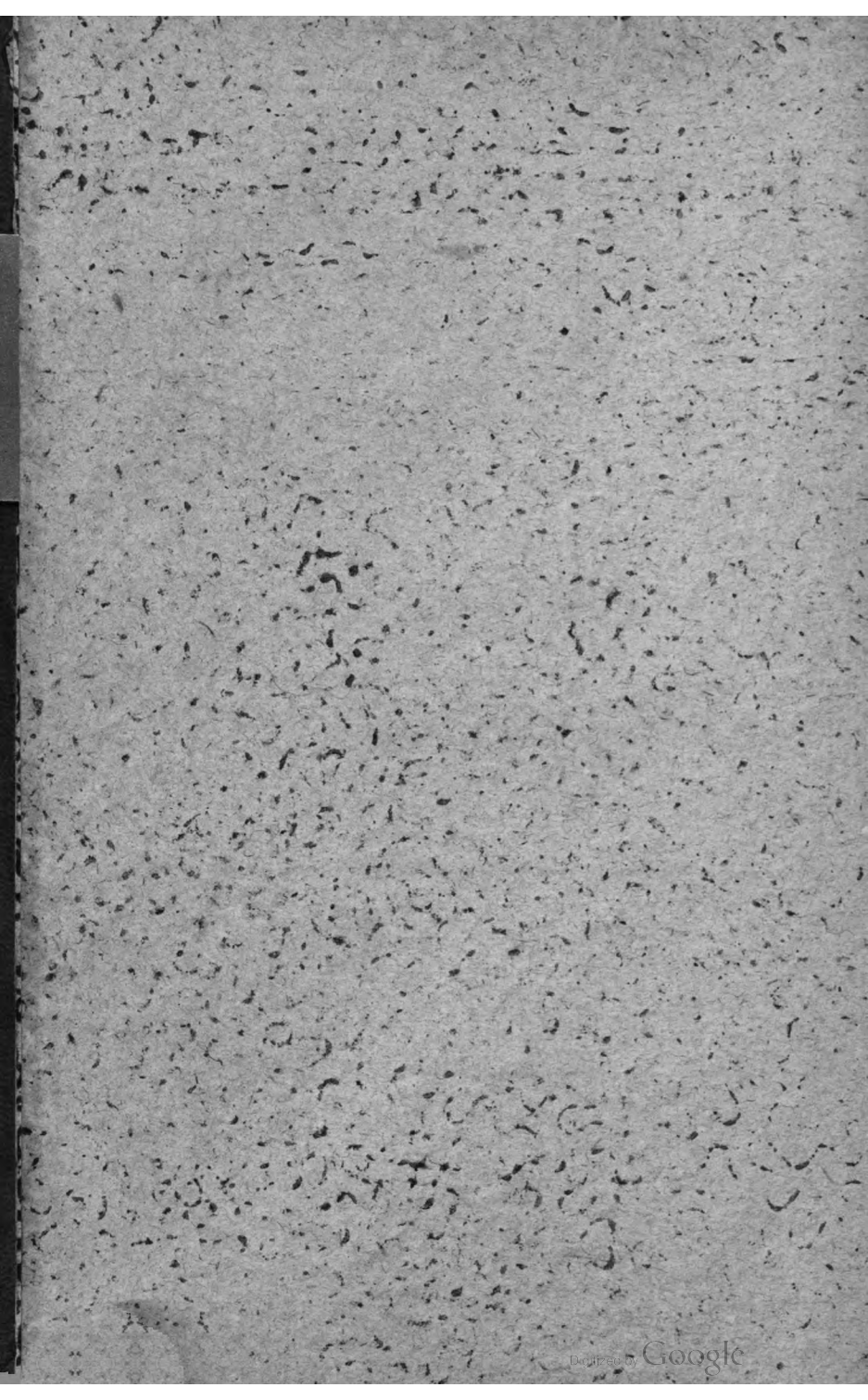
MENTEM ALIT ET EXCOLIT



K.K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

44. J. 10.





HISTOIRE
DES
ANTIQUITES
DE
LA VILLE DE NISMES.

ALAIS, DE L'IMPRIMERIE DE J. MARTIN.



*Monument trouvé à Clarensac.
 Mis au Musée en 1824.*

HISTOIRE DES ANTIQUITÉS

DE LA
VILLE DE NISMES

ET DE SES ENVIRONS ;

Par M.^r Menard.

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DU RÉSULTAT DES FOUILLES
FAITES DEPUIS 1821 JUSQU'À CE JOUR, DE TOUS LES
MONUMENS, INSCRIPTIONS ET FRAGMENS DÉCOUVERTS A
LA FIN DE L'ANNÉE 1825 ;

Ornée des gravures de tous les Monumens, et de celle des
plus riches fragmens ;

Par J. F. A. P.



NISMES,
CHEZ AURY, LIBRAIRE,
FAÇADE DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL,
ET CHEZ LES CONCIERGES DES MONUMENS :

1826.

AVIS DE L'ÉDITEUR



LES Monumens antiques que renferme la ville de Nismes ont , de tout temps , attiré dans son sein une foule d'artistes ; de savans et d'étrangers qui , même au retour de l'Italie , ne peuvent s'empêcher d'en admirer la grandeur , la beauté et la surprenante conservation. Aussi le septième volume que M. *Menard* a consacré à en retracer l'histoire et la description , a-t-il été toujours très-recherché ; et les nombreuses réimpressions qu'on en a faites , aussitôt écoulées que publiées , n'ont pu suffire à la curiosité publique. D'ailleurs cet ouvrage , déjà vieux , fait avant les fouilles qui , depuis 30 ans , ne cessent de procurer ou de nouvelles richesses , ou de nouvelles lumières , ne remplissait plus que trop imparfaitement son objet , et l'édition que nous en publiâmes l'année dernière avec de nombreuses corrections et augmentations , obtint un succès qui surpassa même notre attente. Pour mériter de plus en plus la confiance dont on a bien voulu nous honorer , nous avons accru celle que nous offrons aujourd'hui au public , 1.^o d'un précis historique sur Nismes ; 2.^o du résultat des fouilles faites en 1810 , jusqu'en

décembre 1825 ; 3.^o des gravures de tous les Monumens et de celles de tous les Fragmens les plus récemment découverts , augmentée d'un plan des nouvelles découvertes autour de la Maison-carrée ; 4.^o de l'historique de chaque Monument en particulier , avec l'explication des Fragmens ; 5.^o de toutes les nouvelles Inscriptions trouvées au palais de justice dans les fouilles faites à la fin de l'année dernière ; 6.^o de la description d'un Pavé mosaïque trouvé à la même époque , et enfin de l'historique de la Médaille de la colonie de Nismes.

Nous rapportons les différentes opinions émises jusqu'à ce jour par tous les auteurs , les contradictions qui se trouvent dans plusieurs , et enfin l'opinion que nous avons pu nous former d'après les nouvelles découvertes et les conseils des meilleurs artistes.

« Un des principaux charmes que fait éprou-
» ver la contemplation des Monumens anti-
» ques , consiste sans doute dans les grands
» souvenirs qu'ils rappellent à la pensée.
» L'imagination aime à se reporter au milieu
» du peuple industriel qui les a élevés , à
» suivre les traces des mutilations que le tems
» et la barbarie ont imprimées sur leurs mas-
» ses ; enfin à se les représenter en quelque

« sorte tels qu'ils ont dû sortir des mains de
» leurs auteurs. »

Nous espérons donc , en publiant cette
nouvelle édition , plus complète et plus
correcte qu'aucune des précédentes , bien
mériter des étrangers et des voyageurs , qui,
accourus dans nos murs pour y admirer ces
magnifiques vestiges de la grandeur romaine ,
se plairont à en rapporter chez eux l'image
exacte et le durable souvenir.



TABLE.

P <i>RÉCIS historique ,</i>	pag. 7
<i>Porte d'Auguste ,</i>	15
<i>Porte de France ,</i>	16
<i>Amphithéâtre ,</i>	17
<i>Maison-Carrée ,</i>	30
<i>Plan de nouvelles découvertes autour de la</i>	
<i>Maison-Carrée ,</i>	38
<i>Temple de Diane , (Panthéon.)</i>	49
<i>Tourmagne ,</i>	56
<i>La Fontaine ,</i>	62
<i>Pavés en mosaïque ,</i>	64
<i>Pont du Gard ,</i>	65
<i>Statues, Fragmens et Inscriptions ,</i>	71
<i>Statue d'Apollon ,</i>	idem.
<i>Les Quatre jambes et Cariatides ,</i>	73
<i>Des Aigles , ou le Palais de la princesse Plotine ,</i>	74
<i>Les Bains d'Auguste ,</i>	78
<i>Fragmens d'un Temple dédié à Auguste ,</i>	79
<i>Fragmens réunis à la Maison-carrée ,</i>	81
<i>Tombeau de Marcus Attius ,</i>	84
<i>Historique de la Médaille de la Colonie ,</i>	85
<i>Découvertes faites en 1825 ,</i>	87
<i>Pavé mosaïque trouvé en 1825 ,</i>	99

Fin de la Table.

HISTOIRE DES ANTIQUITÉS

DE LA VILLE DE NISMES.

PRÉCIS HISTORIQUE.

L'HISTOIRE de Nismes , sous le rapport de ses monumens ne devait commencer pour nous que sous le règne d'*Auguste*. A peine avons-nous quelques notions vagues sur son existence avant l'établissement de la colonie romaine dans ces contrées ; quelle foi peut-on ajouter à ces auteurs grecs du cinquième siècle , qui , selon l'usage de leur nation de tout rapporter à des Demi-Dieux , qu'ils inventaient même au besoin , attribuent la fondation de la ville de *Nemausus* à un prétendu héros de ce nom , descendant d'*Hercule* ? Les uns , s'arrêtant à la langue des Romains , ont cru pouvoir faire dériver le nom de *Nemausus* de *Nemus* , à cause des forêts dont cette ville était alors entourée ; d'autres , remontant avec raison à la langue même des habitans , en ont trouvé la racine dans le mot celtique *Nemotz* , lieu consacré par la religion , et cette dernière origine est d'autant plus probable , qu'il est bien certain que cette ville était la principale des *Volces Arécomi-*

ques. L'étymologie celtique d'*Arécomiques*, ou habitans du plat-pays, semble confirmer celle de la ville.

Elle était vraisemblablement la capitale des *Volces Arécomiques*, et le centre politique de cette province. *Strabon* nous apprend que, sous l'empire Romain, elle avait conservé toute son importance politique : « Nismes » est la capitale des *Arécomiques* (dit cet auteur) ; » quoique bien inférieure à Narbonne pour le commerce et pour le nombre des étrangers que ce commerce attire, Nismes surpasse cette dernière ville » par une nombreuse population de citoyens ; car elle » possède vingt-quatre bourgs, tous bien peuplés et » habités par la même nation ; ils lui payent des » contributions, et ils jouissent d'ailleurs du droit des » villes latines, etc. de sorte que ceux des habitans de » Nismes qui parviennent à la Quéture et à l'Édilité, » sont censés Romains : c'est pourquoi ce peuple n'est » pas non plus soumis aux Gouverneurs envoyés de » Rome » (1).

Ces peuples dûrent les premières lueurs de la civilisation, à l'exemple de la colonie Phocéenne de Marseille dont elle pouvait bien être une ramification, ainsi que les autres établissemens que cette république, si célèbre par son commerce, forma de bonne heure en deçà et en delà du Rhône, et avec lesquels ils formèrent une alliance.

Tout ce pays paraît avoir été d'abord occupé par les *Ibériens*, peuples nomades de l'Espagne, qui furent successivement refoulés dans leur pays par les *Celtes*. Nous voyons les *Volces Arécomiques* paraître la première fois sur la scène historique, pour s'opposer au passage d'Annibal.

L'an 536 de Rome (218 avant J. C.), ils furent

(1) *Strabon*, traduct. de Delaporte du Theil, tom. 2, p. 29.

obligés d'abandonner leurs campagnes et leurs villes qui n'avaient aucun moyen de défense, et de se replier sur leurs terres de la rive gauche du Rhône, pour essayer, en se joignant aux Romains qui débarquaient à Marseille, de disputer le passage du fleuve à Annibal, qui le franchit avant que cette jonction fût effectuée, et ainsi les *Volces* furent dispersés. Mais la marche rapide de ce général sur l'Italie n'apporta qu'une atteinte passagère au repos des habitants de ce pays.

Les Saliens, les Allobroges, les Liguriens et les Auvergnats, ennemis déclarés des Marseillais, inondèrent bientôt cette contrée, et étendirent leur domination depuis Narbonne jusques au voisinage de Marseille; les Romains envoyaient des secours à leurs alliés, et obtiennent quelques succès sur leurs ennemis, qui, sans se laisser abattre, se présentent de nouveau avec une armée de deux cent mille combattans, commandés par *Bituit*, chef des Rouergats. Cette fois ils furent défaits au confluent du Rhône et de l'Isère, par *Domitius*, proconsul, et *Fabius Maximus*, consul romain, l'an de Rome 633 (121 ans avant J. C.) Cent mille hommes restèrent sur le champ de bataille (1) et cette journée décida du sort de la ville de Nismes et des *Volces arécomiques*, qui se soumirent volontairement aux vainqueurs par un traité fait avec *Domitius* sous la médiation des Marseillais.

A cette époque mémorable la ville de Nismes, et celles qui, à son exemple, passèrent volontairement sous la domination des Romains, eurent la faveur de se gouverner par leurs propres lois, ils s'accoutumèrent à l'empire de leur nouveau maître et adoptèrent leurs

(1) La mémoire de cette défaite est conservée dans une ancienne inscription de Nismes qui porte : *C. Cesar de Galleis, et Allobroginus et Arecomicis triumphavit.*

mœurs, leurs usages, et peu à peu leur langue.

Les habitans de la Gaule transalpine qui supportaient impatiemment le joug des Romains, profitaient de toutes les occasions qui s'offraient pour reconquérir leur liberté. Leurs tentatives toujours renaissantes forcèrent les Romains à établir une colonie à Narbonne ; elle y fut conduite par *L. Crassus*, triumvir, sous le gouvernement de *Q. Marcius rex*, l'an 636 de Rome (118 ans avant J. C.).

En 641 de Rome, les *Cimbres* et les *Teutons*, originaires de la Germanie et déserteurs de leur pays, réunis aux *Liguriens* descendus des montagnes de la Suisse, vinrent fondre sur la Gaule transalpine et ravagèrent tout le pays, après avoir remporté quelques avantages sur le consul *L. Cassius Longinus*. Ces barbares poussèrent leurs rapides succès jusques en Espagne, d'où ils furent chassés par le consul *M. Fulvius*, l'an de Rome 652 ; ensuite défaits entièrement par *C. Marius* près de la ville d'Aix en provence (au village de Pourrière) (1).

Pendant les guerres civiles de *Marius* et de *Sylla*, la ville de Nismes doit moins être considérée comme une ville que comme le centre des *Volces arétomiques*, et il est à remarquer qu'on n'y trouve aucune trace des monumens celtique ou romain antérieurs au temps d'*Auguste*. Ce prince étant en marche pour aller soumettre les *Cantabres* peuples de la Biscaye, qui s'étaient soulevés, s'arrêta dans la province romaine à Narbonne, et établit à Nismes une colonie des Vétérans de l'armée d'Egypte (2), l'an 727 de Rome (27 ans avant J. C.), et envoya *M. Vipsanus Agrippa* pour organiser la nouvelle colonie.

(1) Voyez histoire des monumens antiques de St.-Remy.

(2) Voyez l'histoire de la médaille de la colonie de Nismes.

Depuis lors , Nîmes acquit d'immenses développemens ; fondée par Auguste , et chère à M. *Vipsanus-Agrippa* , son gendre , cette ville s'embellit successivement. En peu d'années elle eut des institutions et des monumens imités de ceux de Rome ; elle compta des *Duumvirs* , semblables aux consuls romains ; des *Décursions* , qui rendaient la justice ; des *Ediles* , qui veillaient à la conservation des monumens ; des *Préfets* , préposés aux armes , aux ouvriers , à la police ; des *Gardiens* du trésor public. Elle eut des temples , des bains , des xystes , des sphéristères , des basiliques , un amphithéâtre. A peine quarante ans s'étaient écoulés depuis sa fondation , et déjà *Strabon* la citait comme une ville puissante (1).

Ce fut à M. *Agrippa* qu'elle dut ses murs , l'aqueduc du Gard , ses bains , plusieurs voies ; et sa reconnaissance pour Auguste se manifesta par une foule de dédicaces d'autels et de temples (2) ; elle institua même des prêtres pour les desservir , sous le titre de *Flamines Augustales*. Sous *Tibère* , ce culte devint encore plus régulier ; d'anciens monumens rappellent les *Sextumvirs Augustaux* , prêtres du temple d'*Auguste*. On frappa des médailles en son honneur , où il était représenté avec la couronne radiale et le titre de *Divus*.

Caius et *Lucius César* , fils d'*Agrippa* , et après sa mort héritiers présomptifs d'*Auguste* , partagèrent les sentimens de leur père en faveur de la colonie ; celle-ci leur consacra le temple connu sous le nom de Maison Carrée , l'an 1. de J. C. (3).

(1) *Strabon* , Geor. lib. 4. Cet auteur écrivait sous *Tibère* qui devint empereur 14 ans après J.-C.

(2) Une inscription citée par *Guiran* en fait foi. (*Explic. Duor. Vetust. Numism. Nemaus. p. 34.*) On y lit ces mots : **SANCTITATI JOVIS ET AUGUSTI SACRUM.**

(3) Voyez Maison-Carrée , l'explication de l'inscription par M. de Séguier , et celle trouvée à l'amphithéâtre. (*C. C. AVGVSTI F. PATRONVS. COL. XYSTVM DAT.*)

Tibère, Trajan, Adrien, Antonin et Dioclétien se plurent à embellir Nismes. Nous aurons occasion de parler successivement des monumens que ces princes firent ériger. Nismes leur témoigna sa reconnaissance ou son adulation par des statues. On a conservé le souvenir des Inscriptions, de celles dressées à *Faustine*, fille d'*Antonin*, et femme de *Marc-Aurèle* (1) et à l'empereur *Dioclétien* (2).

Si l'on en croit *Grégoire* de Tours, ce fut vers l'an 350, que le christianisme s'introduisit dans les Volces Arécomiques (3). Le martyre de St.-Bauzile lui donna des forces qui s'accrurent sous l'égide de l'empereur *Constantin*. La vivacité du caractère méridional se passionna pour la nouvelle religion, et vers la fin du quatrième siècle le paganisme était presque éteint à Nismes.

Ainsi Nismes jouit, sous la protection des Romains, d'une tranquillité et d'une prospérité non interrompues pendant plus de quatre siècles, depuis sa fondation comme colonie, jusqu'à la fatale époque de 406. Les barbares franchirent alors la barrière du Rhin et répandirent leur dévastation sur toute la surface de l'empire. La colonie de Nismes était à son plus haut degré de splendeur, les habitans se distinguaient par les lettres et la plus haute civilisation, et la ville de Nismes portait le surnom de seconde Rome.

Pendant les soixante-dix années de guerre des Ro-

(1) La voici : *FAUSTINÆ AVG. IMP. CAES. T. AELI HADRIANI. ANTONINI AUG. PII.*, etc. *FILIAE M. AURELI CAESARIS UXORI*, On voit au Musée une jolie tête en marbre d'une statue de cette princesse.

(2) Elle est ainsi conçue : *IMP. CAESARI C. VALERIO DIOCLETIANO.*

(3) *Gregor. Turon hist. Franc. lib. 1. c. 20* et *Tillemont*, mém. pour servir à l'histoire ecclésiastique. Tom. X. p. 317.

de la ville de Nismes.

mains contre ces barbares , on voit par intervalles luire sur nos provinces quelques jours heureux. Vers le milieu du cinquième siècle , *Tonance Férreol* , préfet des Gaules , fixe sa résidence à Nismes ; il possédait dans les campagnes des environs , deux maisons les plus magnifiques , et de très-riches bibliothèques. Mais ce sont là les dernières étincelles d'un feu prêt à s'éteindre , la barbarie triomphante allait entraîner dans une ruine commune , les villes , les monumens , les peuples et leurs lois , et renverser ce bel ouvrage de la civilisation des Gaules , qui est le plus beau titre de gloire des Romains et qui devoit finir avec eux.

En 407 *Crocus* , roi des Vandales , envahit la province romaine , et détruisit de fond en comble la plupart des monumens qui ornaient la capitale des Volces Arécomiques. On suppose qu'alors furent ruinés les bains et rompu l'aqueduc du pont du Gard : les barbares voulant anéantir les emblèmes de Rome victorieuse , brisèrent les têtes de toutes les aigles qu'ils rencontrèrent.

Mais ils payèrent cher leur fureur. *Marius* ayant vaincu et pris *Crocus* dans la ville d'Arles , le fit enfermer dans une cage de fer ; il fut ainsi conduit dans toutes les provinces qu'il avait ravagées , et exposé aux insultes et aux risées de la multitude : on le fit ensuite périr dans les supplices (1).

Ce fut sous les murs de Nismes que *Constance* , génè-

(1) Notre historien ne dit pas quel est ce *Marius* , nous pensons que c'est *Marcus Aurelius MARIUS* , homme d'une force extraordinaire , et qui d'ouvrier en fer devint Général , et enfin succéda à l'empereur *Victorin* , par la faveur de *Victoria* mère de ce prince , ou bien , selon une autre opinion , à *Postume* : on croit aussi qu'il fut assassiné par un de ses anciens ouvriers trois jours après son avènement au trône. (*Dictionnaire de Trevoux*).

ral d'*Honorius*, livra bataille à *Constantin*, lorsque la division se fut mise parmi les chefs de l'empire à sa décadence.

Bientôt la féconde Narbonnaise attira les hordes des peuples nomades qui inondèrent l'empire. Les Visigoths ravagèrent Nismes, et finirent par en rester possesseurs; après de longues convulsions et des désastres épouvantables, un traité, passé en 475 entre Euric, roi des Visigoths et l'empereur Népos, légitima leur conquête.

Nismes ne sortit de la domination des Romains, que pour déchoir chaque jour de sa grandeur première, et lorsque les Francs à leur tour étendirent leur sauvage domination dans le midi des *Gaules*, après la bataille de *Vouillé*, Nismes encore devint un lieu d'attaque et de défense, et vit compléter la dégradation de ceux de ces monumens qui étaient restés debout; son amphithéâtre devint une citadelle qui, prise et reprise plusieurs fois par les *Francs* et les *Visigoths*, subit toutes les mutilations que la force humaine put opérer dans ces courses hostiles, qui avaient la rapidité d'un incendie.

Vers le commencement du huitième siècle, au moment que l'*Occitanie* (elle commençait alors à porter ce nom) commençait à voir fleurir les arts et renaître sa prospérité, *Zama*, qui venait de faire la conquête de l'Espagne, et qui la gouvernait pour le calife *Omar II*, passa les Pyrénées et rangea toute la Narbonnaise sous l'étendard de Mahomet. Comme en Espagne, il laissa aux peuples vaincus le culte de leurs pères; mais les mœurs douces et généreuses de ces Maures, séduisirent bientôt les fidèles. Déjà beaucoup de chrétiens étaient devenus musulmans, lorsque *Abdérame* tenta la conquête du reste de la France.

Charles-Martel, ayant réuni à la hâte quelques troupes, se porta au-devant de lui et lui livra bataille près de Poitiers. *Abdérame* y fut tué, et son armée entièrement détruite.

de la ville de Nismes.

9

Peu de temps après, *Jusif* un des généraux des *Maures*, profitant de l'absence de *Charles Martel*, qui était passé en Bourgogne, essaya de replacer la *Septimanie* sous leur dépendance, il entra dans une ligue contre *Charles-Martel*; mais celui-ci ayant calmé les troubles de la Bourgogne, revint sur les bords du *Rhône*, vainquit de nouveau les *Maures*, leur enleva *Avignon*, et pénétra jusqu'à *Narbonne* malgré le puissant secours envoyé d'Espagne, sous la conduite d'*Amozos*, qu'il tua de sa propre main.

Mais pour punir le peuple du soulèvement auquel il avait pris part, *Charles Martel* fit raser *Beziers*, *Agde*, *Maguelonne*, fit brûler les portes de Nismes, détruire les murs, et poussa le délire de la vengeance jusqu'à essayer de détruire l'amphithéâtre par le feu : l'on voit encore les traces de cette barbare entreprise qui eut lieu en 737.

A cette époque Nismes rentre graduellement dans la barbarie et perd chaque jour de son importance; nous ne le voyons plus figurer que dans nos discordes civiles. Des scènes de carnage s'y renouvellent à tout instant, et n'ont pas même le mérite de solliciter l'intérêt du lecteur : il ne se réveille qu'à l'époque à jamais déplorable des guerres de religion.

Nismes devint, en 1088, l'apanage des comtes de Toulouse; ceux-ci le gouvernèrent aussi par des lieutenans ou vicomtes qui avaient le commandement des troupes et l'intendance des finances.

Sous leur domination, Nismes fut en proie à toutes les agitations que ressentait alors la France. Les croisades cependant ramenèrent les arts dans le midi, où se préparaient ces grandes expéditions; et l'industrie, si féconde dans nos climats, parut un instant devoir se naturaliser parmi nous. Mais l'hérésie des Albigeois réveilla les discordes dans le sein de la patrie (1), et la guerre

(1) En 1207.

promena de nouveau toutes ses fureurs sur Nîmes , qui , pris en 1226 , par le roi *Louis VIII* , passa bientôt après (1) , pour toujours , dans le domaine des rois de France.

Nous devons aux croisades l'abolition de la féodalité. Nîmes n'ayant plus à obéir qu'aux rois de France , se gouverna par ses consuls , officiers tirés des différentes échelles ou ordres de citoyens (2) , et dont le premier acte était de rendre hommage à la nation , en prêtant serment devant le peuple assemblé sur la place publique.

Mais la sagesse de ses magistrats ne put empêcher les fléaux qui désolaient la France , de s'étendre jusqu'à Nîmes , qui se ressentit des guerres des Hongrois , des Espagnols , des Bourguignons , des Normands et des Anglais , et eut à souffrir du pillage des bandes errantes que le licenciement des armées , après les victoires de *Charles VII* , répandit dans tout le royaume (3) la peste , qui , en trois siècles ravagea la ville trente-trois fois (4) ; la lèpre qui l'infesta , principalement en 1558 et 1565 (5) , empêchèrent Nîmes de reprendre son ancien rang parmi les cités.

A peine étions-nous sortis de tant d'épreuves funestes , au moment où *François I.^{er}* donnait l'éveil à la civilisation nouvelle ; au moment où il venait de visiter nos monumens antiques , de veiller lui-même à leur con-

(1) Trois ans plus tard , 1229 ; voyez *Monumens ant. du midi*, etc. p. 16.

(2) Menard , tom. 2 , p. 141.

(3) Dans le XIV^e siècle , les troupes étant sans soldé , se débandèrent et ravagèrent la France sous le nom de *Routiers*. Le territoire de Nîmes fut souvent désolé par leur brigandage.

(4) La topographie de Nîmes de *J. C. Vincent* , publiée en 1802 , contient , p. 61 , un tableau des années où cette maladie régna.

(5) Menard , tom. 4. p. 242 et 410.

servation⁽¹⁾, de remplacer nos gothiques armoiries par celles qu'*Auguste* nous donna jadis⁽²⁾, d'autres orages se formèrent : les doctrines de *Luther* et de *Calvin* se répandirent dans les environs de Nismes et y pénétrèrent. Tour-à-tour tolérés et persécutés, les protestans virent s'accroître leur nombre, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, avec une singulière rapidité. Dans leurs prêches, qui se tenaient en plein air, ils furent plusieurs fois réunis au nombre de plus de dix mille. Vainement, sous plusieurs rois, on déploya contre eux toute la rigueur des châtimens et toute la valeur des troupes réglées ; vainement on espéra de les détruire en un jour comme *Mithridate* avait détruit les Romains qui opprimaient ses états⁽³⁾ ; ils comptèrent des rois et des princes dans leurs rangs, et menacèrent d'envahir la France. L'édit de Nantes proclama une apparente tolérance, et amena une pacification convulsive ; mais, sous le règne de *Louis XIV*, l'esprit de persécution se réveille, l'édit de Nantes est révoqué, les mesures inquisitoriales se multiplient : on fait fermer les prêches ; on veut empêcher les réunions des religionnaires au désert. Le désespoir s'empare d'eux. Une poignée de paysans, fanatisés par la persécution, entreprend alors de résister à l'autorité du roi le plus puissant et le plus absolu de l'Europe, et elle y parvient. Des chefs ignorans, sans secours, sans magasins, sans trésors, mettent en fuite

(1) En 1633 il fit démolir en sa présence plusieurs maisons qui masquaient les Arènes et la Maison-Carrée. *Monumens ant.* p. 18, *Menard*, tom. 4, p. 125 et suiv.

(2) En 1535.

(3) Le 29 août 1572, un courrier envoyé par la cour porta à Nismes l'ordre de massacrer tous les Huguenots ; comme on le fit à Paris le jour de la Saint-Barthelemy ; mais Simon Fizes, secrétaire-d'état, donna des ordres secrets qui firent manquer le massacre.

des armées, et quelques-uns d'entre eux, revêtus de la camisole de montagnards, signent des traités avec des maréchaux de France, qui n'avaient d'autre mission que de les châtier : singulier exemple de ce que peut l'exaltation du courage uni à l'amour de la liberté.

Pendant la longue durée de nos discordes religieuses, en vain quelquefois les magistrats cherchèrent-ils à suivre l'impulsion donnée par *François I.^{er}*, les mœurs et les passions de cette époque s'opposèrent au développement de ces germes heureux, déjà semés avant ce grand roi. En 1484, sous le règne de *Charles VIII*, Nîmes avait vu s'établir dans ses murs des écoles publiques, et nous lisons dans *Menard*, que plusieurs fois les consuls firent d'assez grands sacrifices pour leur donner des recteurs recommandables par leur savoir et par leurs mœurs. Ainsi, en 1538, le roi *François I.^{er}* établit-il à Nîmes une *Université et un Collège des arts*.

Mais l'esprit d'ignorance et de discorde qui animait les deux partis religieux, empêcha d'admettre la proposition que fit, en 1561, un imprimeur, d'établir deux presses dans la ville et d'imprimer pour tous arts et en toutes langues (1).

Pendant que les Papes résidaient à *Avignon* (2), et que les beaux-arts semblaient avoir déserté l'Italie pour se fixer près de *Vaucluse*, Nîmes ne suivit point l'élan de cette civilisation voisine. Les arts de cette époque honorent encore *Avignon*, *Carpentras* et *Vaucluse*; Nîmes, pendant ce temps, n'apprit rien, ne fit rien pour préserver ses monumens de leur ruine.

On a conservé le souvenir de la réception d'un bourgeois au quatorzième siècle; il paraît que le droit de

(1) *Menard*, tom. 4, p. 326.

(2) Dans le quatorzième siècle, *Clément VII* y résidait en 1394.

bourgeoisie était recherché et qu'il donnât, pour obtenir la chevalerie, des titres indépendans de l'autorité du prince.

Après les désastres des guerres de religion, la population Nimoise avait besoin de repos, la tolérance du règne de *Louis XVI* ramena la sécurité; les Calvinistes, qui d'abord s'étaient retirés dans les montagnes des Cevennes, commencèrent à en descendre et à se fixer dans la plaine, où bientôt leur industrie fit passer dans leurs mains une bonne partie de la fortune publique, un instant; les anciennes discordes se ranimèrent au commencement de la révolution française, et leur réveil momentané produisit, vingt-cinq ans après, les secousses de 1815. Puissent ces discordes, contraires au véritable esprit des cultes chrétiens, être pour toujours assoupies, et puisse Nismes se livrer désormais sans partage à l'industrie et aux arts qui, de toute part, le sollicitent.

Déjà ces vœux commencent à être exaucés : d'utiles institutions ont été fondées à Nismes, et l'adoucissement des mœurs sera leur résultat le plus incontestable; les arts industriels, si long-temps abandonnés à eux-mêmes, viennent de recevoir une direction nouvelle : on les a rapprochés des beaux-arts par la fondation d'une école de dessin, dirigée par un élève de *David* (1), destinée à introduire dans les manufactures le goût qui leur fut si long-temps étranger (2). Les beaux-arts à leur tour ont reçu un hommage digne d'eux dans

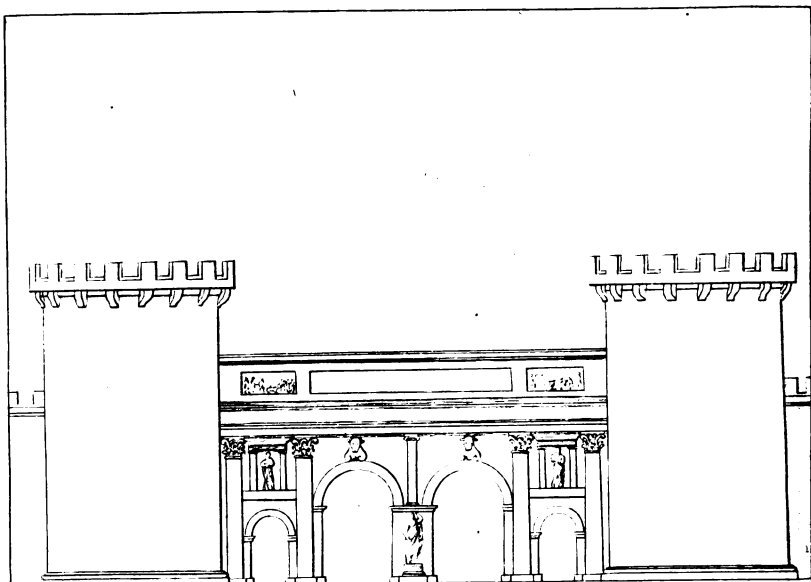
(1) *M. Vignaud*, artiste distingué, qui a des tableaux à la galerie du Luxembourg à Paris.

(2) Un Cours de Chimie, appliqué aux arts, a aussi été ouvert par les ordres du gouvernement; et les pratiques de la routine feront bientôt place dans nos ateliers, aux théories de la science.

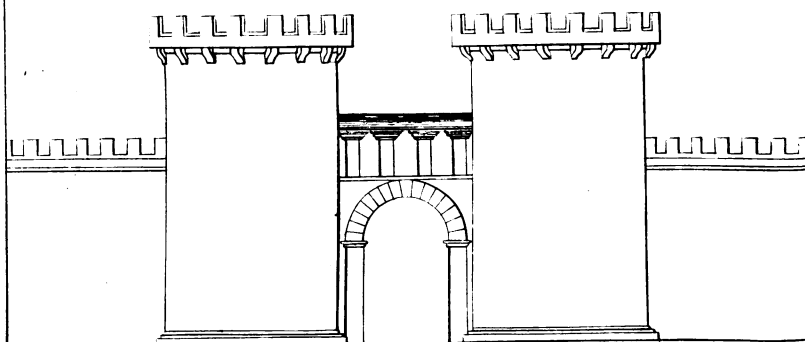
les belles restaurations qui s'exécutent de toute part , pour la conservation des monumens romains , et par l'établissement , dans l'enceinte de la *Maison-Carrée* , d'un Musée auquel S. A. R. MADAME , Duchesse d'Angoulême , a donné son nom et accordé sa protection. Éclairée par ses travaux , guidée par ses nouvelles études , la population Nîmoise cesse de regarder avec l'indifférence qu'on lui reprochait autrefois , les chefs-d'œuvre que lui légua l'antiquité ; elle s'efforce de donner aux arts industriels des développemens heureux , qui accroîtront chaque jour sa richesse ; elle prépare pour les étrangers cette urbanité franche et vive des méridionaux , qu'on disait exilée de nos mœurs locales.

La population de Nîmes a varié selon les temps , d'après le dénombrement des feux de 1350. On n'en comptait dans Nîmes que 800 au dénombrement de 1367 , où se trouve l'énumération de la noblesse de Nîmes et de son territoire. On porta quatre Chevaliers ; sept Damoiseaux et treize nobles parmi les habitans de Nîmes qui n'avaient pas dix livres tournois de revenu , et dont l'orgueil et la misère faisaient un ridicule contraste. Le dénombrement de 1386 ne comprit que 400 feux , réduits à 100 au commencement du quinième siècle. En 1722 la population était de 18,141 ames ; en 1734 elle était de 20,225 ; en 1802 de 39,650 : elle est aujourd'hui de 43 à 44,000 habitans ; celle du territoire , de 3 à 4,000 ames.

Un grand nombre d'hommes illustres ont pris naissance dans les murs de Nîmes , parmi lesquels on distingue *Domitius Afer* , orateur célèbre , favori de *Tibère* ; et les deux *Aurelius Fulvus* , aïeul et père d'*Antonin* , tous deux nés à Nîmes et honorés des premières charges de l'empire.



PORTE D'AUGUSTE.



PORTE DE FRANCE.

PORTE D'AUGUSTE (1).

EN 1793, en démolissant le vieux château situé sur la place des Carmes, l'on s'aperçut que l'on détachait des fragmens d'inscription qui appartenaient à une frise. Bientôt parut aux yeux étonnés des ouvriers une porte que des ouï-dire supposaient en cet endroit, sous le nom de *Porte-Rade*. *Menard*, qui en parle dans son deuxième volume de l'histoire de Nismes, n'en dit cependant rien dans le septième qui contient toutes les antiquités. Quoi qu'il en soit, elle est aujourd'hui d'un grand secours pour établir un ordre dans l'époque de l'établissement de la Colonie de Nismes, et de la construction de nos plus beaux monumens ; du moins indique-t-elle, d'une manière positive, à qui nous devons l'établissement des portes et des murs ; voici l'inscription :

IMP. CAESAR. DIVI. F. AVGVSTVS. COS. XI. TRIBV.
POTEST VIII. PORTAS. MUROS. COL. DAT.

Il est donc constant, par cette inscription, que nos murailles et portes, furent construites pendant qu'*Auguste*

(1) Cette porte est en face de l'Eglise des Carmes, sur la place, et sert d'entrée à la Caserne de la Gendarmerie. *Ménard*, qui donne un Capitole à la ville de Nismes, crut, sur quelques fragmens de cette porte, que c'était là qu'il devait le placer ; aujourd'hui qu'elle est entièrement découverte, l'on voit combien il s'est trompé, et nous ne trouvons aucune trace du Capitole, s'il en a existé un. (*L'Editeur.*)

exerçait pour la huitième fois la puissance tribunitienne, l'an de Rome 736, et 16 ans avant J. C. Il paraît, à en juger par cette inscription, que cette porte était la principale de la ville, et qu'elle était sur la grande voie *Domitienne* de Rome à Narbonne.

Cette porte est formée de quatre portiques; deux d'égale grandeur, devaient servir au passage des chars, des équipages et de la cavalerie; les deux autres plus petits, étaient sans doute pour les gens de pied. Les deux cintres du grand portique sont surmontés d'une tête de taureau en demi-relief, sur laquelle appuie la saillie de l'entablement; au-dessus des deux autres, est une niche où furent placées sans doute les statues d'*Auguste* et d'*Agrippa*.

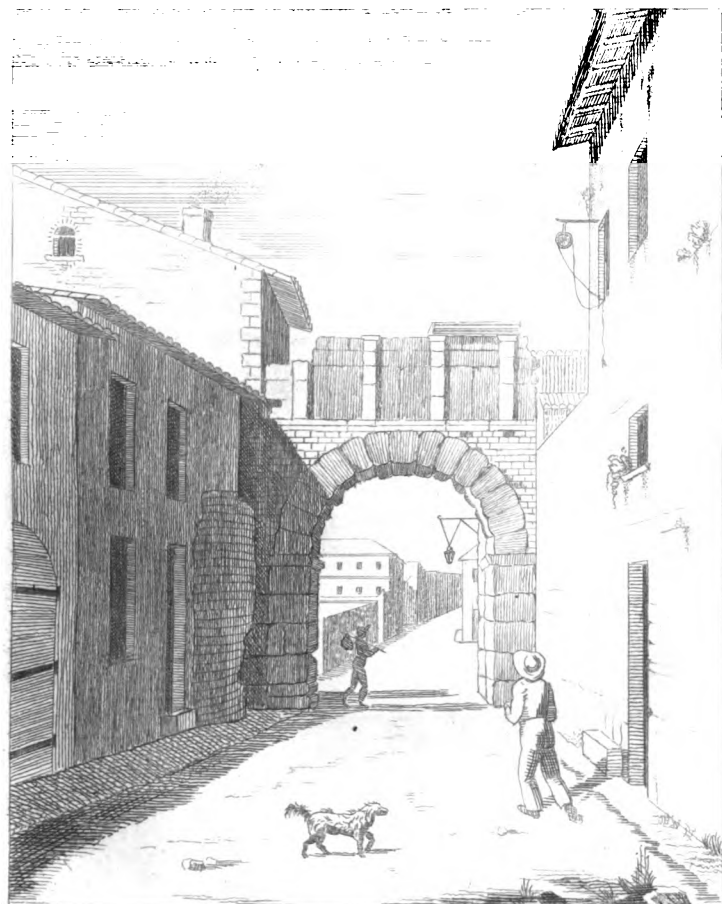
Le monument se décore de quatre pilastres d'ordre *Corynthien*, qui encadrent les passages des côtés; ceux du milieu sont séparés par une petite colonne *Ionique*, appuyée sur une console à hauteur de la naissance des arcs, qui avait, on présume, une cariatide au-dessous; deux tours demi-circulaires protégeaient la porte, qui s'appuyait des deux extrémités contre.

Les autres portes dont on a retrouvé les traces, étaient aussi protégées et engagées entre deux tours de même forme.

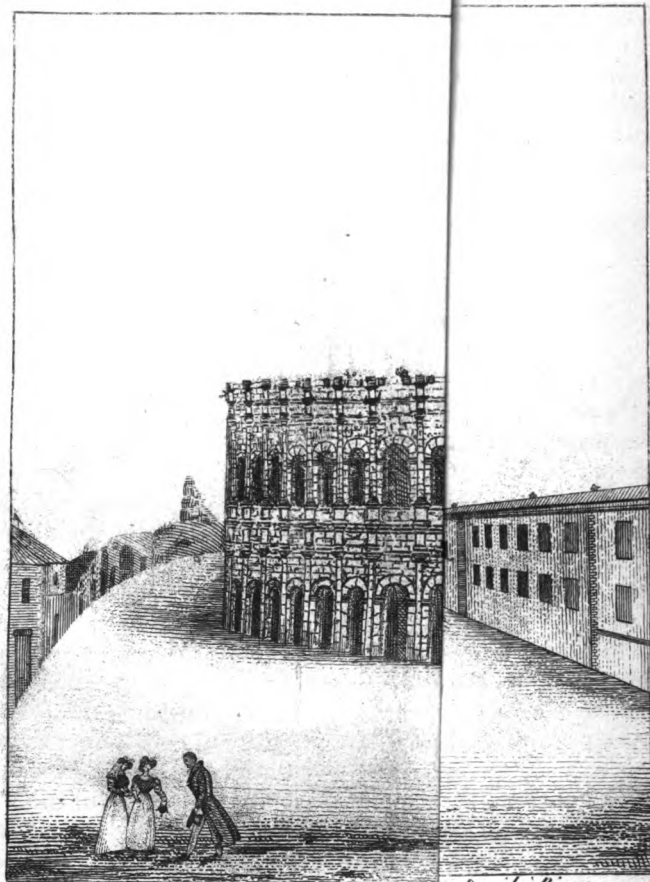
PORTE DE FRANCE.

De dix portes bâties par les Romains, il n'en reste qu'une (1) vulgairement appelée porte de France,

(1) Notre historien ne connaissait pas celle d'*Auguste* découverte en 1793.



LA PORTE DE FRANCE



mais que l'on trouve dans des titres anciens, sous la dénomination de *Porta cooperta*, porte couverte. Elle était flanquée de deux tours rondes, couronnées d'un Attique qui était orné de quatre pilastres terminés par un petit entablement. Les pierres des pieds droits ont environ deux pieds de haut d'assise et trois pieds de long, sur trois pieds à trois pieds et demi de large. La porte a deux toises de haut jusqu'à l'imposte, et deux toises de large.

DE L'AMPHITHÉÂTRE.

On peut mettre les Amphithéâtres des Romains au rang des plus magnifiques édifices que ces peuples aient construits. Leur solidité, leur grandeur, et surtout l'ingénieuse distribution de leurs parties, les rendront à jamais dignes de l'admiration générale. Quelle habileté dans l'architecture, quelle supériorité dans l'art de bien appareiller, n'exigeait pas la construction de ces sortes de bâtimens ! Avec quel succès n'avait-on pas rendu un terrain médiocre propre à contenir des milliers de personnes ! avec quel succès n'en avait-on pas facilité l'entrée et la sortie à cette immense multitude de spectateurs, sans qu'il arrivât ni désordre ni confusion, sans déplacer même personne ! avec quel succès, enfin, ne leur procurait-on pas à tous la vue entière du spectacle, sans que les uns l'ôtassent aux autres ! Aussi les anciens donnaient-ils aux Amphithéâtres la plus grande célébrité et une préférence presque absolue. Quoique le goût des jeux et des exercices auxquels ces superbes bâtimens étaient destinés, soit perdu, notre étonnement et notre surprise, à la vue d'une si belle struc-

ture , n'ont point cessé. Tout le monde admire les restes , plus ou moins considérables, les moindres débris même des Amphithéâtres qu'on voit encore dans quelques villes de l'empire romain ; mais il n'en est point de plus entier ni de mieux conservé que celui de Nismes. L'injure des temps , la fureur des guerres , toujours suivies de ruines et de dévastations , n'ont presque point porté d'atteinte à ce bâtiment : aussi mérite-t-il sans doute une attention particulière.

Divers écrivains du pays ont entrepris de donner des éclaircissemens sur l'Amphithéâtre de Nismes , mais ils y ont mal ou faiblement réussi. Il s'agit donc de faire mieux que ceux qui m'ont précédé , de développer la disposition et l'économie des parties extérieures et intérieures de ce superbe édifice , afin qu'on puisse juger de sa forme , de sa grandeur et de sa beauté. J'ai toujours senti que je ne pouvais en venir à bout qu'en joignant les fouilles et la main des ouvriers à l'étude et à l'examen de toutes ces parties : aussi me suis-je livré à ces deux genres d'opérations. Je n'en ai été détourné ni par la dépense , ni par l'étendue du travail. Le fruit qu'elles ont produit , fait tout l'objet de cette dissertation.

La forme de l'Amphithéâtre est elliptique ou ovale , et en cela semblable à celle de tous les autres Amphithéâtres , mais différente de celle de quelques-uns , en ce que c'est un ovale parfait. On donnait cette forme circulaire aux Amphithéâtres , parce qu'elle était la plus avantageuse et la plus propre à faciliter et rendre générale à tous les spectateurs la vue des exercices. Le grand diamètre de cet édifice tend directement de l'orient à l'occident , et il est de soixante-sept toises trois pieds , y compris l'épaisseur de la façade. Son petit diamètre va du midi au septentrion , et il a cinquante-deux toises cinq pieds , en y comprenant aussi la même épaisseur ; le pourtour ou l'enceinte ex-

térieure est de cent quatre-vingt-dix toises , et la hauteur , depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'attique , est de dix toises cinq pieds onze pouces. La façade de ce bâtiment est composée du rez-de-chaussée , d'un étage au-dessus , et de l'attique qui en fait le couronnement. Au rez-de-chaussée est un portique ouvert par soixante arcades , qui étaient autant de portes par lesquelles on entrait dans l'intérieur de l'Amphithéâtre. Les arcades de ce portique sont à égales distances les unes des autres , sur des alignemens tirés du centre à la circonférence. Elles sont fort élevées et ornées d'un pilastre qui a près de deux pieds de front et autant d'épaisseur. A deux pieds de l'architrave , ces pilastres sont coupés et abaissés de deux pouces.

Sur l'étage supérieur règne , du côté de la face , un pareil portique avec le même nombre d'arcades perpendiculaires à celles du dessous , mais qui étaient fermées en bas par un parapet ou appui , pour la commodité et sûreté des personnes qui marchaient dans le portique. Ces arcades sont ornées de colonnes d'ordre toscan. Je sais que les sentimens ne sont pas unanimes sur ce dernier point , et que tous ne conviennent pas de l'ordre de l'architecture qu'on a employé à ces colonnes. Comme le dessus des chapiteaux a quelque peu d'ornemens , cela a donné lieu à plusieurs de le dire dorique. M. de Baille veut que ce bâtiment soit partagé en deux ordres d'architecture ; qu'il soit toscan en une partie , et dorique en l'autre. On ne peut disconvenir toutefois que ces colonnes ne soient d'ordre toscan , mais d'un toscan irrégulier , tel qu'on le trouve pratiqué dans la plupart des anciens monumens.

Qu'on examine leur proportion , et l'on trouvera qu'elle appartient à cet ordre , et qu'elle s'accorde parfaitement avec les chapiteaux. En effet , les colonnes croissent de dix-huit pieds de hauteur , en y comprenant la base et le chapiteau , et ont près de deux pieds

trois pouces de grosseur , c'est-à-dire qu'elles ont de hauteur à peu près sept diamètres de leur grosseur prise par en bas , ce qui est la juste proportion des colonnes d'ordre toscan ; outre cela , on ne voit dans ces colonnes aucune des marques qui caractérisent le dorique. La gorge du chapiteau est toute nue , et l'on n'y aperçoit point de roses. Sous les trigliffes de la frise , il n'y a point de clochettes. L'abaque n'a au-dessous aucun ove. Il sort extrêmement au-dehors , surtout dessus les angles , de manière qu'il paraît séparé du chapiteau.

Il faut néanmoins remarquer que les ornemens ne règnent point dans toutes les parties de l'édifice , et que les moulures de son architecture ne sont taillées que du côté du couchant. Dans les autres trois parties , la pierre n'est que dégrossie et simplement taillée en chanfrein. Ceci prouve l'usage que les anciens pratiquaient de ne tailler ces sortes d'ornemens que lorsque les pierres étaient en place , et cela , afin de les tailler avec la plus grande propreté.

Au reste , je dois faire observer que le sommet des arcades , tant de ce portique que de celui du rez-de-chaussée , est éloigné de quatre pieds de l'architrave. Cependant la plupart des auteurs le font presque toucher l'architrave ; ce qui est contraire à la vérité et à l'état de ce bâtiment.

Quant à l'attique , c'est une espèce d'étage placé au-dessus des autres , qui n'a ni arcades , ni pilastres , ni colonnes , et qui ne sert qu'à terminer l'édifice , avec peu ou point d'ornemens. On peut y marcher au-dessus commodément et sans danger , sans y comprendre les saillies du dedans et du dehors. Il règne , le long de sa circonférence , des consoles ou pièces saillantes , toujours observées et placées à une égale distance , deux à deux , entre deux colonnes , de manière que leur nombre total est de cent vingt. Elles ont dix-huit pouces de saillie , deux pieds de largeur , et au-

tant de hauteur. Elles sont percées dans le milieu d'un trou rond de douze pouces de diamètre.

L'usage de ces colonnes , ainsi percées , n'est pas douteux. On plaçait dans ces trous des poteaux destinés pour les tentes , et dont le pied était retenu dans un autre trou rond de même diamètre , fait sur la corniche qui est immédiatement sous l'attique. De plus , au pied de la face intérieure de l'attique , et vis-à-vis de chaque console qui en sort , il y a un trou long de douze pouces , large de neuf et profond de quatre , dans lequel étaient enchâssés d'autres poteaux qui servaient au même usage que les précédens , et dont chacun était arrêté par un étrier de fer scellé en plomb sur le dessus de l'attique , dans des trous qu'on y voit encore. On mettait , enfin , d'autres pieux au bas de l'édifice , qui servaient aussi à retenir les tentes , appelées *velaria* , et qui garantissaient du soleil et de la pluie les spectateurs sur les sièges. Elles étaient mises avec des cordes bandées par des poulies redoublées qu'on attachait à ces poteaux , comme à des espèces d'anènes , et qui agissaient avec une force incroyable. Ces tentes n'étaient que pour couvrir l'aire des spectateurs , et n'allaient point par conséquent sur l'arène , dont elles auraient d'ailleurs ôté le jour. Cet usage , introduit à Rome par Q. Catulus , était devenu général pour tous les Amphithéâtres de l'empire romain.

L'attique que je viens de décrire est encore par-tout en son entier , excepté dans la partie orientale de l'édifice. Il manque aussi , du côté de la campagne , quelques rangées de pierres jusqu'aux chapiteaux des colonnes , dans une longueur de six toises. De plus , en avançant vers la ville , le bâtiment y est encore plus dégradé ; car la partie de l'attique qui regarde le palais de justice , est toute démolie dans l'espace de sept arcades jusqu'à leur cintre ou sommet , ce qui fait une longueur d'environ dix toises.

Cette enceinte ou pourtour extérieur a quatre portes principales, qui répondent aux quatre points cardinaux du monde, et qui sont distribuées dans une égale distance, c'est-à-dire, de quinze en quinze arcades. Celles de l'orient et de l'occident sont placées sur les pointes du grand axe de l'édifice, et celles du septentrion et du midi sur les pointes de son petit axe, cette dernière un peu plus étroite que celle qui lui est opposée.

La porte du septentrion a quelques ornemens. Son arcade supérieure est couronnée d'un fronton triangulaire; et du dessous de ce fronton sortent, à moitié-corps, deux taureaux qui ont les genoux pliés et qui forment une saillie en ligne droite. Il ne paraît pas de poil autour de leurs cornes. Ils ont chacun trois pieds de haut, deux et demi de saillie, et autant d'épaisseur. Ces figures ne furent pas mises là sans dessein. J'en expliquerai bientôt le sens et l'emblème.

De plus, on voit sur les côtés des jambages de cette arcade supérieure; en dedans de l'édifice, une entaille légère qui commence à la hauteur de la ceinture et règne jusqu'au sommet de l'arcade. Elle forme dans cet évasement presque insensible la figure d'une colonne caractérisée par le chapiteau qui la termine.

L'arcade intérieure qui formait la porte proprement dite, n'a pas les mêmes ornemens que la précédente. Tout ce qu'on y remarque, c'est que, sous son entablement, paraissent deux grosses pierres en saillie et en forme de consoles, chacune de quatre pieds de haut, et de trois de large.

Cette porte septentrionale est la seule qui soit décorée. Les trois autres n'ont qu'un simple avant-corps et sont dénuées de toutes sortes d'ornemens. Au reste, c'était par quelqu'une de ces quatre portes, suivant l'usage général, qu'on faisait entrer dans l'arène les acteurs et les gladiateurs à cheval et à pied, ainsi que les élé-

phans avec leurs conducteurs. C'était aussi par ces principales entrées qu'on faisait passer les grilles où l'on enfermait les bêtes féroces, et qui étaient portées par des hommes chargés de cette fonction (1).

Les parties intérieures qui me restent à décrire n'avaient d'autre objet que celui d'ouvrir un passage aux spectateurs, pour aller, sans trouble ni confusion, se placer sur les différens sièges qui entouraient l'arène. On sait que le nom d'*Arène* se donnait à ce champ couvert de sable, placé au milieu de l'édifice, sur lequel se passaient les jeux et les combats. C'était par deux motifs qu'on le couvrait ainsi de sable, l'un pour mieux affermir les pieds des gladiateurs, et l'autre pour ôter plus promptement de la vue des spectateurs le sang répandu des combattans, et sécher la place avec plus de facilité. Les marches qui servaient de sièges régnaient tout autour de l'arène, et s'élevaient l'une sur l'autre depuis le *podium* jusqu'à l'attique. On appelait *podium* le premier rang destiné pour les personnes de la plus haute considération. Ces marches ou sièges étaient au nombre de trente-deux. Les sièges des rangs inférieurs, c'est-à-dire, depuis le *podium* jusqu'au portique d'en haut, sont entièrement détruits ou confondus. Il en est cependant resté assez de vestiges pour en découvrir l'ordre et la symétrie.

Le *podium* était formé d'une muraille qui régnait tout le long de l'arène, de la hauteur d'environ deux toises. Il paraît même qu'on l'avait décoré. M. *Maffey* dit avoir vu, dans une des maisons qui étaient bâties sur

(1) Depuis le déblai l'on a bien mieux examiné, et l'on n'a rien découvert qui autorise cet usage; il est même impossible qu'on ait introduit des animaux féroces dans le cirque, vu le peu d'élévation qu'il y a du sol aux premières loges où les spectateurs n'auraient pas été à l'abri des dangers. (*Monumens romains.*)

le champ de l'arène, un fragment d'une très-belle corniche de marbre, qu'il croit avoir fait partie de celle qui bordait cette muraille. De plus, il devait y avoir, suivant l'usage qui se pratiquait par-tout ailleurs, un balustre garni de treilles et de longues poutres de fer recourbées vers l'arène, afin de mettre les spectateurs, placés sur ce rang, à l'abri du danger, et d'empêcher les bêtes féroces de s'y élancer. Chaque siège avait dix-huit ou vingt pouces de large, de manière que non-seulement les spectateurs y étaient assis à leur aise, mais il restait encore assez d'espace sur le derrière, pour que ceux qui étaient assis au rang supérieur y plaçassent leurs pieds sans incommoder ceux de dessous. Ces sièges ont pour la plupart dix-huit pouces d'épaisseur, et quelques-uns vingt-quatre. Ils sont formés de grosses pierres de taille, dont la longueur est de huit à dix pieds. Le plus haut rang est appuyé contre le mur de l'attique. Il n'y a de ce rang jusqu'au sommet que trois pieds deux pouces de hauteur.

Cet Amphithéâtre pouvait contenir environ dix-sept mille personnes, à raison de vingt pouces par place; ce qui forme sans doute un espace très-suffisant pour la commodité de chaque spectateur. Voici les progressions du calcul arithmétique qui nous conduisent à cette fixation. La circonférence intérieure de l'édifice, prise aux plus hauts sièges près de l'attique, est de cent quatre-vingts toises; et celle des plus bas sièges près de l'arène est de cent dix toises. Ces deux nombres font un total de deux cent quatre-vingt-dix toises, dont la moitié, qui fait le terme moyen, est de cent quarante cinq toises, et donne huit cent soixante-dix pieds, c'est-à-dire dix-mille quatre cent quarante pouces. Or ce dernier nombre divisé par seize pouces, qui doit être suffisant pour une place de spectateur, donnera six cent cinquante-deux places, qui, multipliées par trente-cinq rangs de sièges, produisent

vingt-deux mille huit cent vingt places. Comme il n'assistait ordinairement aux spectacles que la quatrième partie des habitans d'une ville, il faut conclure du calcul que je viens de faire, que Nismes avait, du temps des Romains, près de quatre-vingt-dix mille habitans; ce qui sert à prouver sa grandeur et sa magnificence sous ce peuple (1).

Il n'est rien de si solide que la structure de cet édifice. La principale muraille qui forme sa façade ou enceinte, a partout quatre pieds et demi d'épaisseur en haut comme en bas. Elle est fondée sur un massif continu de pierres de taille, large de cinq pied et demi, haut de huit, et composé de trois assises posées alternativement, carreaux et boutisses, toutes celles-ci faisant parapin. Le reste de la façade jusqu'au dessus de l'attique, de même que ses deux portiques, est construit de parçilles pierres de taille.

Il faut remarquer que toutes les pierres de ce grand édifice sont liées les unes aux autres sans mortier ni ciment, mais seulement avec des crampons en fer, scellés en plomb de deux sortes. Les uns sont recourbés, et ont environ un ponce en carré, et huit à dix pouces en longueur, outre le bout recourbé qui peut avoir trois pouces de long. Les autres sont à queue d'hirondelle, et ont dix pouces de long, trois ou quatre de large à leur queue, un et demi ou deux à leur milieu dans l'endroit du joint, et douze ou seize lignes d'épaisseur. La plupart des uns et des autres ont disparu.

Toutes ces pierres sont d'une grosseur prodigieuse. Outre celles de trois toises de long, qui forment les

(1) Le calcul donné ici est plus exact que celui de l'édition de 1825, où par erreur l'on ne donnait que trente-deux gradus.

plates-bandes, il y en quantité qui ont dix huit pieds de long, deux pieds de haut et vingt pouces de large. Ce sera dans tous les temps un juste et vrai sujet d'admiration, que la manière ingénieuse dont les Romains tiraient des carrières ces lourdes masses de pierres, et les mettaient en place. Il ne faut pas croire du moins qu'elles se fissent par jet, comme quelques-uns l'ont avancé. L'usage de fondre les pierres était aussi inconnu parmi les anciens, qu'il l'est encore parmi nous. Deux différentes carrières du voisinage de Nîmes ont fourni les pierres de cet Amphithéâtre ; l'une éloignée d'un quart de lieue de la ville, située en un quartier de son territoire appelé *Roquemalière* ; et l'autre, éloignée de près de deux lieues, située sur le chemin de la Calmette, en un autre quartier qui porte le nom de *Barratet*.

La destination de cet Amphithéâtre n'est pas douteuse. Il est constant que cet édifice fut construit pour donner au peuple le spectacle des combats, soit entre gladiateurs, soit entre les bêtes féroces seules, soit entre les personnes condamnées à la mort et ces animaux. Peut-être servait-il encore pour les sauts et la lutte, peut-être aussi pour la représentation des comédies, des tragédies et autres jeux scéniques.

Il manquerait quelque chose à cette description, si je ne parlais des différentes figures qu'on voit sculptées en plusieurs endroits de la façade de cet édifice. Sans répéter ici ce que j'ai déjà dit des deux taureaux qui sortent à moitié-corps du dessous du fronton de la porte septentrionale, je me borne à en faire connaître l'application symbolique. Il est certain qu'on doit reconnaître dans ces deux figures un emblème marqué de l'avantage qu'avait Nîmes d'être colonie romaine. Les médailles nous apprennent que la figure d'un bœuf ou d'un taureau était le symbole ordinaire des colonies. Dans la vue d'en désigner l'établissement, on repré-

sentait sur ces monumens tantôt un bœuf ou un taureau tout seul, tantôt deux de ces animaux attachés au joug pour le labourage. Souvent aussi on les y voit ou passans ou accouplés et conduits par un homme voilé : c'est encore pour marquer les colonies romaines, dont on sait que l'enceinte se traçait avec la charrue (1).

Les figures que je viens de décrire sont les seules qui soient en saillie sur cet édifice ; toutes les autres dont il me reste à parler sont simplement sculptées en demi-relief. On voit sur la façade d'un des pilastres qui sont près de la porte septentrionale, et au-dessus de son biseau, la figure d'une louve ayant sous elle deux enfans, dont l'un tête et en est caressé, et l'autre fait ses efforts pour prendre le bout de sa mamelle et la téter aussi. Le sens de cette figure est équivoque. Elle renferme un symbole marqué du droit de citoyens romains accordé aux habitans de Nismes, après l'établissement de la colonie. C'est ce que nous apprennent diverses médailles frappées pour de semblables colonies, où l'on voit de même une louve allaitant deux jeunes enfans, c'est-à-dire, Rémus et Romulus, fondateurs de Rome. De plus la louve sur les bâtimens était si bien une marque de colonie romaine, que Tibère en avait fait mettre une sur la porte orientale d'Antioche, et que Trajan, après lui, en fit mettre une aussi, avec les jumeaux, sur une autre porte de la même ville (2).

Sur un appui ou garde-fou des arcades du portique supérieur, qui sont entre le pilastre de la louve et la porte ornée de demi-taureaux, on voit la représentation de deux gladiateurs nus, tenant chacun un poignard à la main droite, et un bouclier de la gauche,

(1) Planche des fragmens, fig. 3.

(2) *Idem.* fig. 4.

et ayant la tête couverte d'un casque. L'un est debout et prêt à fondre sur son adversaire à bras raccourci ; l'autre a un genou en terre , et étend les bras pour se défendre avec son bouclier et son poignard (1).

Le reste des figures répandues en différens endroits de cet édifice , forme une représentation diversifiée de Priapes ou Phallus , exposés sous les formes les plus bizarres et les plus singulières. Ces Priapes sont sculptés en trois endroits différens.

1.^o Sur le pilastre qui vient après la représentation de la louve , on découvre un Priape ailé , becqueté par deux oiseaux , qui a des pieds de cerf. Il est joint et fait corps avec deux autres Phallus , dont l'un est sur le devant et l'autre à la queue. Le Phallus de devant porte une sonnette. Quant à celui de derrière , un autre oiseau en tient l'extrémité sous une de ses pattes.

2.^o Sur un des pilastres qui viennent après la porte occidentale , paraît un triple Priape ailé , avec des pieds semblables aussi à ceux d'un cerf , ayant une sonnette , mais point d'oiseaux. Le Priape de la queue est surmonté par une femme qui est debout , coiffée à la romaine , et vêtue de cette sorte de robe que les Romains appelaient *stosa* (2). Elle tient de chaque main une rêne , avec laquelle elle retient et conduit de la droite le Priape devant , et de la gauche , celui qui est à l'autre extrémité.

3.^o Il paraît enfin , sur le linteau des vomitoires du second rang , près de la porte qui tourne vers le midi , une troisième figure qui n'est formée que de deux Priapes , l'un grand et l'autre petit sans ailes ni pieds.

Ce n'est pas une médiocre difficulté que de prouver

(1) Planche des fragmens , fig. 5.

(2) *Idem* , fig. 3.

l'explication naturelle et plausible de ces singulières figures. Il n'est presque aucun des écrivains, qui ont eu occasion d'en parler, qui n'en donne une différente, relative à ses idées et à son imagination.

On ne doit reconnaître, dans les Phallus de nos bas-reliefs ; d'autres symboles que celui des sacrifices offerts au Dieu Priape, et des combats des coqs donnés en son honneur. Il était à propos d'exprimer ce genre de fêtes et de jeux qui se célébraient dans l'Amphithéâtre, comme on avait en même temps exprimé par des figures de gladiateurs, les combats athlétiques qui s'y donnaient. Aussi je suis même persuadé qu'on aurait marqué en divers autres endroits de l'édifice, les autres combats tels que ceux des bêtes féroces, si la bâtisse en avait été perfectionnée et la sculpture finie.

Tel était l'état de l'Amphithéâtre, lorsqu'en 1809, M. d'Alphonse, préfet du Gard, fit déblayer toutes les constructions bizarres, et les maisons qui avaient été bâties des débris de ce beau monument, dans les portiques, sur les gradins et dans l'arène, et qui avaient formé, dans le temps un village séparé de la ville, et dont la population s'élevait à deux mille âmes environ.

Après ce déblai, on dût s'apercevoir combien ce beau monument avait besoin de restauration, et des projets furent soumis au gouvernement.

Enfin, en 1822, sous l'administration de M. de Villiers du Terrage, il fut ordonné que les projets de restauration déjà présentés par M. Grangean, ingénieur en chef du département, seraient mis à exécution : à cet effet, on s'attacha à restaurer les pilastres et arceaux extérieurs qui demandaient les premiers soins pour la conservation de l'édifice. Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement continuera ce qu'il a déjà commencé avec tant d'exactitude et de persévérance, et que l'intérieur qui présente encore un amas de ruine, surtout dans les galeries transversales, sera déblayé.

En ce moment l'on démolit les maisons qui masquent la porte du nord, qui devait être la principale porte, ainsi que nous l'avons dit, et qui est aussi la mieux conservée. Bientôt l'on pourra jouir du beau coup-d'œil qu'offre ce vaste et majestueux édifice.

Il nous reste à parler d'un fragment d'inscription, trouvé dans les Arènes, lors du déblai de 1809, ainsi conçu : VIII. TRI. PO..... Nous concluons de cette inscription, que *Vespasien*, *Titus* et *Domitien* étant les seuls qui aient été huit fois consuls depuis *Tibère*, sous lesquels il n'existait pas encore d'amphithéâtres dans les provinces, c'est à un de ces princes que nous sommes redevables du nôtre, tous trois ont vécu de la septante-septième à la quatre-vingt-deuxième année de notre ère.

MAISON-CARRÉE.

Ce superbe édifice qu'on regarde avec raison comme un chef-d'œuvre de sculpture, par les magnifiques ornemens dont il est enrichi, forme un carré long isolé, qui lui a fait donner le nom de *Maison-Carrée* : il a douze toises de longueur, en y comprenant le vestibule. L'intérieur, ou l'aire proprement dite de l'édifice, n'a pas plus de huit toises de longueur, six de largeur, et autant d'élévation. L'entrée regarde le septentrion, et le fond le midi. Les murs de cet édifice sont en parapin, et construits de très-belles pierres blanches, de l'épaisseur d'environ deux pieds, avec de petites cannelures en liaison. Il régnaient tout autour un soubassement de pierres de taille, que le temps avait entièrement endommagé et auquel on en a substitué un autre.



Le bâtiment est orné au-dehors de trente colonnes, dont chacune a vingt-quatre cannelures. Ces colonnes sont d'ordre corinthien, toutes traitées dans le même goût. Elles sont à plusieurs assises, et formées de diverses pièces dont à peine on aperçoit les joints. Elles ont la base attique, composée de plusieurs astragales un peu extraordinaires, et qui, en cela même, pourrait passer pour base composite, quoiqu'elle ne convienne pas mal aux colonnes corinthiennes. Les moulures de ces bases sont travaillées avec tant de délicatesse, qu'il semble que le tourneur les a faites. Les chapiteaux sont travaillés en feuilles d'olivier, d'une grâce et d'une beauté inimitables⁽¹⁾. Ces feuilles sortent beaucoup, et sont d'un travail très-recherché. La rose qui est au milieu de chaque face du chapiteau occupe toute la hauteur de l'abaque et de l'orlet de la campanule. Quoique les chapiteaux aient des feuilles d'olivier, les modillons n'en ont pas de semblables : ils sont ici ornés de feuilles de chêne. *Palladio* remarque comme une chose assez rare, que sur la gueule droite, au lieu d'un orlet, il y a un ovicule en sculpture. Les colonnes sont placées à quatre pieds de distance l'une de l'autre, ou à deux diamètres d'une colonne ; de manière que les entre-colonnes sont selon la structure des systiles. J'ai pourtant observé qu'il y a deux pouces de moins d'ouverture entre les deux colonnes qui sont aux deux extrémités de la façade. Partout ailleurs la distance est égale. Celles qui sont placées le long des murs sortent de la moitié leur diamètre et sont liées dans l'édifice avec son architrave, sa frise et sa

(1) Notre historien entend sans doute par *taillées en feuilles d'olivier*, que les feuilles d'acanthé qui ornent les chapiteaux, ont les extrémités plus effilées et plus aiguës que n'ont ordinairement ces feuilles : c'est du moins ainsi qu'il faut l'entendre. (L'éditeur.)

corniche (1). L'abaque est chargé d'ornemens et de sculpture d'une agréable invention. Toutes les moulures le sont aussi. L'entablement fait la quatrième partie de la hauteur des colonnes.

L'Architrave a trois grandes bandes. La frise est remplie de feuillages sculptés avec un art infini, et la corniche également enrichie d'une très-belle sculpture. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que, contre l'usage constamment pratiqué dans tous les autres édifices qui nous restent de l'antiquité, les modillons sont placés à rebours, c'est-à-dire, que l'architecte a fait paraître par le devant, la partie par laquelle ils doivent être attachés à la corniche. Cette sorte d'irrégularité néanmoins ne laisse pas de faire un fort bel effet : de manière qu'au jugement d'un des maîtres de la bonne architecture, ce qu'ils ont d'extraordinaire est néanmoins bien agréable à l'œil. Voici le nombre de ces modillons : il y en a trente le long de la base du fronton de la façade, un à l'angle qui en fait le sommet, et treize à chacun des côtés. Le fronton opposé en a trente-deux dans sa base, un plus petit de moitié que les autres, placé sous l'angle qui forme le sommet de cette base, quinze sur le côté occidental, et treize sur le côté qui lui est opposé. Le mur latéral de l'édifice, du côté du levant, en a cinquante-quatre et celui du couchant soixante-deux.

Au-devant de la façade du bâtiment règne un grand vestibule ou portique, ouvert de trois côtés. Ce portique est soutenu par deux colonnes pareilles aux autres, mais isolées, qui entrent dans le nombre de trente ;

¶ (1) L'on demande tous les jours si les colonnes engagées ont toujours été liées par un mur, et si ce mur est antique ?

Les colonnes ne sont que des demi-colonnes, dont les pierres et les moulures des bases vont se profiler en retour sur le mur. (*L'Éditeur.*)

et dont six forment la face. Il va jusqu'à la quatrième colonne où commence le mur de l'édifice.

Le fronton qui est sur le vestibule n'a point d'ornement au milieu. La frise et l'architrave n'en ont pas non plus sur le devant. On y voit seulement plusieurs trous, qui marquent que c'était là la place d'une inscription, dont les lettres n'étaient point sculptées, mais formées de lances de bronze; elles étaient postiches et fixées sur la pierre par les tenons ou crampons de métal et du même jet que les lettres, lesquels entraient, en cognant, dans des trous garnis de plomb.

Au fond du vestibule se trouve la porte d'entrée, qui est carrée et fort élevée. Elle a une toise quatre pieds de largeur, et trois toises quatre pieds de hauteur. Elle est accompagnée de deux beaux pilastres. On y voit, au-dessus de la corniche et au droit des pilastres, deux longues pierres taillées en manière d'architrave, qui sortent de chaque côté, percées à leur extrémité par un trou carré large de dix pouces six lignes en tout sens. *Palladio* estime avec raison que ces pierres peuvent avoir servi à soutenir une porte qui s'ôtait et se remettait au besoin. Je croirais même qu'il pouvait y avoir une porte de bronze, semblable à celle du capitol de Rome, qui était très-facile à se mouvoir, par l'adresse et l'art avec lequel elle avait été posée. En effet, les pierres taillées ici en architrave sont trop fortes, pour n'avoir pas servi à quelque porte de métal.

Le plan de cet édifice était élevé de près de cinq pieds au-dessus du rez-de-chaussée. On y montait par un perron de douze marches, qui avaient chacune un pied de largeur. Ce perron régnait dans toute la longueur de la façade (1).

L'aire ou l'intérieur de ce bâtiment n'était point voûté

(1) Voyez la note 2, page 37.

au-dessous, comme quelques-uns l'avaient cru jusqu'ici. Il est d'abord certain et constaté, par nos dernières excavations, que tout le carré de cette aire ne porte que sur un seul et même massif de moellons qui ont environ trois pieds six pouces de hauteur, ce qui en faisait une simple platée. Ce massif est recouvert de pierres plates de quinze pouces de hauteur, posées en pointe sur un lit de mortier de trois à quatre pouces d'épaisseur. La fouille de ces terres en cette partie nous y a fait découvrir un puits bâti par les Romains, que personne n'avait encore connu. Ce puits a six pieds de diamètre au niveau du dessous du sol, et diminue ensuite en sorte de cul de chaudron. Sa profondeur est de quatre toises trois pieds. Il y a huit pieds de hauteur d'eau. Le mur du pourtour est proprement bâti en moellons piqués par assises réglées.

Quant au portique ou vestibule, le dessous en est entièrement voûté. Il a dans œuvre trois toises de largeur, sur quatre toises cinq pieds de longueur. La voûte en est bâtie de pierres menues, et les murs parementés de gros carreaux de pierres de taille faisant parapin. Ce souterrain était éclairé par de petites ouvertures carrées, taillées en abat-jour. Il avait son entrée du côté de l'orient.

Enfin, vers le milieu du mur de la grande porte, commençait une espèce de galerie ou d'allée souterraine de deux pieds de largeur et de trois de hauteur, laquelle fendait, en contournant, la platée ou le massif dans toute la longueur de l'aire de l'édifice.

Le bâtiment était simplement couvert de charpente et de dalles au-dessus, en dos d'âne. Quelques-uns ont douté, mais sans fondement, s'il n'avait pas été voûté par le haut. On n'a qu'à en examiner les murs, pour se convaincre du contraire. Il n'y paraît pas le moindre vestige de naissance de voûte; tout y est uni et poli. De plus, si les Romains eussent voulu voûter l'édifice

par le haut, ils auraient redoublé l'épaisseur de ses murs. D'ailleurs, on a vu, avant les dernières réparations faites à ce bâtiment, un gros trou carré sous le frontispice du vestibule, et un autre sur le mur de façade, dont l'usage était de retenir les poutres qui traversaient l'édifice dans sa longueur jusqu'au mur du midi. C'était sur ces poutres que portait toute la charpente du couvert.

L'intérieur de l'édifice prenait jour vraisemblablement par quelques lucarnes pratiquées dans cette charpente supérieure en forme de descente de cave. Peut-être néanmoins que la porte d'entrée donnait assez de jour pour se passer de ces lucarnes. Sa largeur et son élévation peuvent le faire présumer. Il ne faut pas croire du moins que ce vaisseau fût éclairé par de petites fenêtres carrées qu'on voit aujourd'hui en quelques endroits des murs. La seule inspection prouve que ces fenêtres ont été faites après-coup (1).

On a employé dans cet édifice différentes sortes de pierres. Celles des gros murs ont été tirées d'une carrière qui est à Sernhac, village éloigné de quatre lieues de Nîmes, du côté du Gardon. Les pierres des bases des colonnes sont des mêmes carrières que celles de l'Amphithéâtre. Enfin, les colonnes et les pierres de l'entablement ont été prises dans une autre carrière qui est à trois lieues de Nîmes, au-delà du village de Fons-outre-Gardon, dans un bois de la terre de Fontanès, appelé *Lens*.

Les sentimens ont été long-temps partagés sur la destination de cet édifice. Les uns en faisaient un capitole ou maison consulaire ; les autres un prétoire ; d'autres voulaient que ce fût la basilique de Plotine (2). Enfin

(1) Elles ont été fermées lors des restaurations de 1823.

(2) Gautier, page 41.

M. de Séguier a décidé la question, en rapportant sur un papier les trous formés dans la frise de l'architrave, pour y placer des crampons de lettres de métal. Il suivit les indications de ces trous et quelques traces de lettres qui étaient restées sur le mur. Il sut distinguer les trous qui avaient été faits mal-à-propos par l'ouvrier, et devina ainsi l'inscription suivante, sur laquelle sa savante dissertation n'a laissé aucun doute.

C. Cæsari Augusti. F. cos. L. Cæsari Augusti. F. cos. designato Principibus Juventutis.

Il est donc certain aujourd'hui que ce temple a été consacré à *Caius* et à *Lucius*, fils adoptifs d'Auguste et Princes de la jeunesse; l'un était consul, et l'autre consul désigné (1).

Cette opinion cependant peut présenter des objections. Il est probable par la grande multiplicité de trous inutiles au calcul de M. Séguier, qu'il ait existé d'autres inscriptions antérieurement, et qui auraient été enlevées pour faire place à la dernière, par laquelle il fut consacré à *Caius* et à *Lucius*.

La dédicace de la Maison-Carrée (monumens antiques, page 77) à *Caius* et à *Lucius* dût avoir lieu « l'an 754 de Rome, et le 1.^{er} de notre ère, qui fut » la première du consulat de *Caius Julius Cesar* et » la désignation de son frère au consulat. »

Mais il pense que cette inscription en l'honneur des petits fils d'Auguste, a dû n'être placée qu'après-coup, et succéder à une autre plus ancienne enlevée pour faire place à celle-ci.

(1) Une inscription trouvée en 1810 à l'am phithéâtre porte :

C. C. AVGVSTI. F. PATRONVS COL.....
XYSTVM DAT.

(Voyez inscriptions nouvellement découvertes.)

Les découvertes faites en 1821 et 1822, par suite des fouilles ordonnées par M. Villers-du-Terrage, ont fait reconnaître que ce superbe édifice n'était que le sanctuaire d'un temple formé d'une colonnade qui régnait au tour; il est vrai que deux opinions différentes sont données sur l'étendue de la galerie. M. de *Seyne* en fait un *forum* (1), M. *Grangeant*, un *périptère*; mais l'un et l'autre donnent des galeries et des décorations semblables, et ne diffèrent que par le plus ou le moins de longueur dans la colonnade. Nous laissons au lecteur à en juger par le plan ci-contre, et qui servira à expliquer ce que l'on a découvert dans les dernières fouilles, dont le but était cependant borné à la découverte de la base du monument (2), qui n'était certainement pas supposé d'une élévation aussi majestueuse, et qu'aucun auteur n'avait prévu (3).

(1) Voyez la note 1, page 39.

(2) Cette base était si peu connue, que notre historien (*Ménard*) suppose que celle qu'il y trouve d'environ 5 pieds, provient d'un abaissement du sol. Tout prouve aujourd'hui combien il s'est trompé, puisque le socle antique dans une longueur de trois toises a été découvert et est à 12 pieds au-dessous du niveau intérieur de l'édifice, et qu'on y arrive par 15 marches de 9 pouces 6 lignes de hauteur; élévation prodigieuse, mais qui est aussi justifiée par deux marches antiques, et conservées sur place. Non-seulement on a trouvé le socle et les marches, mais deux toises de la base, et plusieurs parties de la corniche sont encore sur place: le reste représentait un massif de maçonnerie et en moellons similés et par couches inclinées.

D'après ces découvertes, le gouvernement s'est empressé de faire exécuter le beau stylobate qu'on y voit aujourd'hui, ce qui a été consacré par l'inscription suivante :

REGIS MUNIFICENTIA ET CIVIUM AERE VOLOAL
MDCCCXXII.

(3) *Poldeau d'Albenas* excepté.

Explication du Plan.

Les teintes noires indiquent les murs, colonnes, et fondemens qui existent encore et qui sont le résultat des fouilles.

Les autres lignes sont tracées seulement pour former au coup-d'œil un plan régulier, tel qu'il paraît avoir existé du temps des Romains, et avant sa destruction (1).

1.^o Temple connu sous le nom *Maison-Carrée*, et qui était le sanctuaire réservé pour les idoles, et les prêtres, ce qui est assez justifié par la petitesse de son intérieur.

2.^o Plate-forme sur laquelle était élevé le sanctuaire. Il paraît qu'elle était réservée pour les personnes qualifiées et les chevaliers Romains, qui seuls avaient le privilège d'approcher du *Sacrum*.

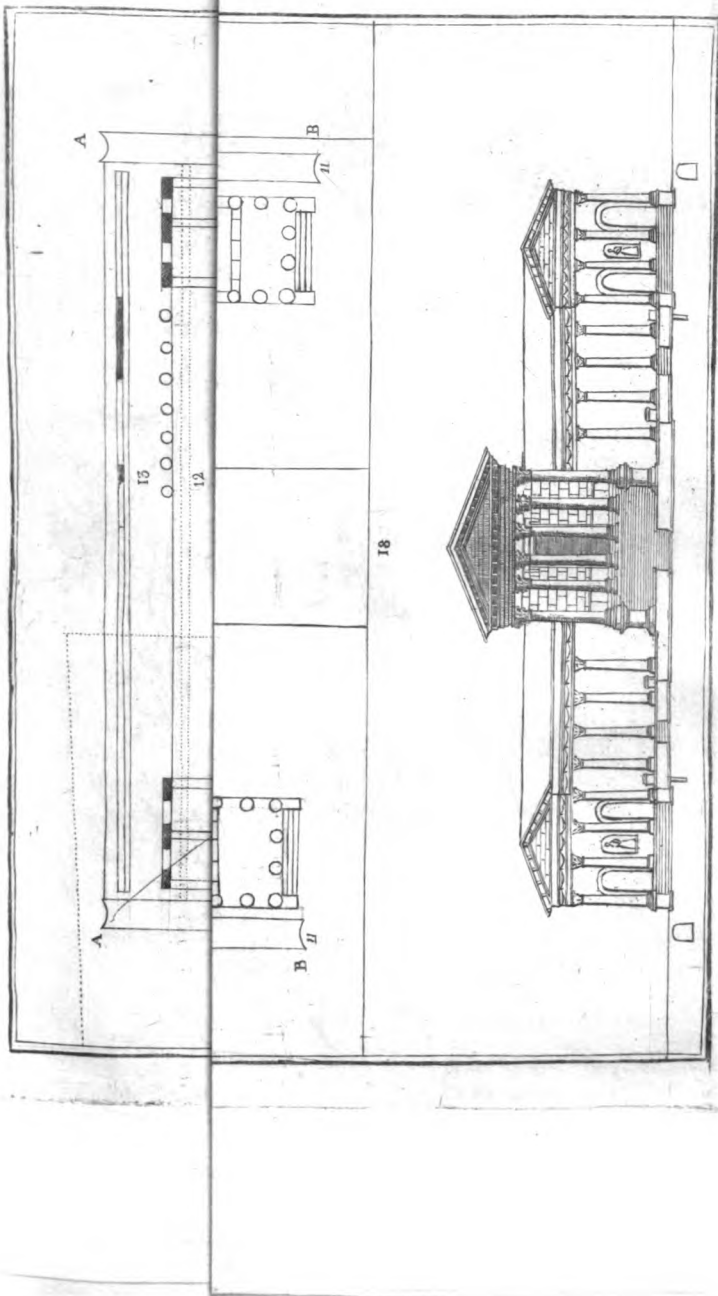
3.^o Bases des colonnes qui soutenaient les portiques qui régnaient au tour, et dont plusieurs ont été trouvées en place.

4.^o Bases trouvées en place.

5.^o Portiques latéraux. La ligne du milieu supportait des pilastres qui soutenaient le centre de la charpente de la toiture qui couvrait ces deux galeries; celle qui suit était un mur solide qui empêchait de passer de l'extérieur à l'intérieur du temple: ces colonnades, ou portiques servaient à mettre les personnes qui assistaient aux sacrifices, à l'abri des injures du temps (2).

(1) Ce monument fut détruit par les Vandales sous le commandement de Crocus, en 407. (*Voyez le précis historique.*)

(2) L'on voit à la *Maison-Carrée* devenue *Museum*, une belle frise formée d'une guirlande en fruits; plusieurs fragments de la corniche, et un grand nombre de débris de colonnes, de chapiteaux, etc. ayant appartenu à ces galeries; et qui peuvent seuls donner une idée de la richesse et de la beauté de ce monument.



6.^o Escalier principal servant à arriver de la place à la plate-forme ; celui-ci devait être réservé pour les prêtres qui se rendaient directement au sanctuaire.

7.^o Escalier plus petit, et destiné pour les personnes qui étaient placées sur la plate-forme (1).

8.^o Autels sur lesquels on immolait les victimes à la vue du peuple.

9.^o Petits autels où l'on brûlait une partie des victimes après les sacrifices, tandis que les restes étaient portés dans le sanctuaire pour les festins des prêtres.

10.^o Rigoles destinées à recevoir le sang des victimes, et faciliter l'écoulement des eaux provenant du lavage de l'autel. On a trouvé au-dessous, dans le petit aqueduc qui communique au grand, des pierres ensanglantées, et de touffes de poils de taureaux.

11.^o Grands aqueducs destinés à la conduite des eaux pluviales du *Forum* ; mais qui paraissent devoir servir aussi à conduire les eaux de la fontaine dans le cirque pour les naumachies.

12.^o Aqueduc de communication.

13.^o Portique du fond.

14.^o Pavé en mosaïque trouvé à 1 mètre 65 cent. (2) au-dessous du sol de la plate-forme, qui, ainsi que

(1) L'on a long-temps discuté à ce sujet. Les uns en font un bassin, ou piscine ; les autres une avenue pour arriver à la plate-forme, n.^o 2.

Si c'est un bassin pour l'eau lastrale, la plate-forme n.^o 2 doit être considérée comme étant le niveau de la ville Romaine ; si au contraire, le petit stylobate qui joint l'escalier 7 devient commun, et formant un angle de retour, va joindre l'escalier 6, nul doute qu'une place qui ne devait pas avoir moins d'étendue que la plate-forme, et qui était au niveau de la ville, précédait ce monument, et était le *Forum* n.^o 15. (Voyez lettre G.)

(2) Le guide le place à m. 48 c. (4 pieds 1/2). (Il est à 5 pieds 1 pouce,

les murs et le puits indiqués ici, ont dû appartenir à une maison démolie pour faire place à cet édifice, lors de sa construction, et par conséquent d'une existence bien antérieure. Son obliquité, sa profondeur, et sa position, ne permettent pas de lui supposer aucun rapport avec le temple.

Quoi qu'il en soit de l'époque de la construction de ce mosaïque, il paraît que les arts avaient déjà fait de grands progrès dans la colonie, en supposant que ce fût de beaucoup antérieur au monument, dont le style se rapporte au beau siècle d'Auguste.

15.^o Place pour le peuple, d'après l'opinion de M. de Seyne, dont le plan est de la longueur A. C. B., mais qui, d'après M. Grangent, ne doit arriver que jusqu'à la ligne C. C. Cette place est au niveau du sol primitif de la ville romaine.

16.^o Nous ne croyons pas que les restes des murs indiqués ici aient appartenu à quelque édifice lié au nôtre; nous penserions bien plutôt que ce sont encore les fondemens de quelques maisons démolies pour faire place à ce monument.

17.^o Base de colonne, mur et aqueduc trouvés dans la maison Michel (de Seyne.)

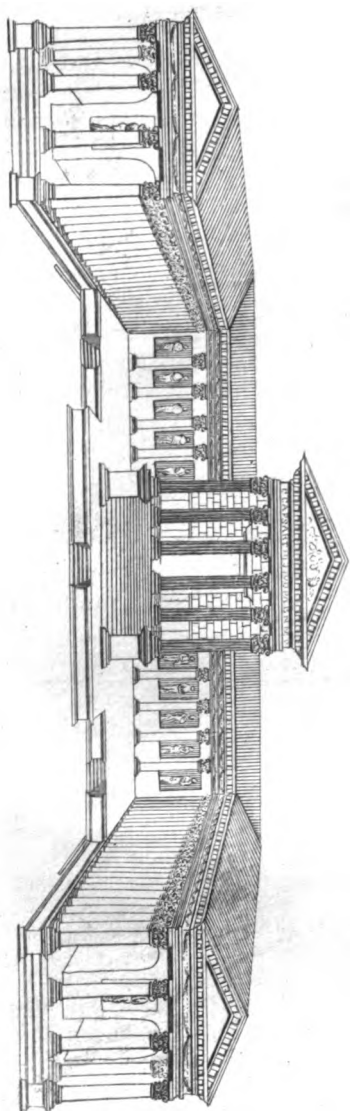
18.^o Coupe sur la largeur du Forum.

D. Ces lignes tracées et pointues désignent des maisons existantes.

E. Lignes des ouvertures et démolitions qu'on fait en ce moment.

F. Alignement du boulevard.

G. La Pierre formant l'angle de retour du stylobate a été trouvée le 18 octobre 1825 dans la cave au-dessous du corps de garde qui était alors auprès de la Maison-Carrée, avec une pierre faisant suite au retour et dans la longueur de trois mètres cinquante centimètres : ces fragmens ont été renfermés dans l'enceinte du monument.



VUE DU FORUM

Le lecteur, charmé de l'heureux résultat des fouilles par le plan que nous venons de mettre sous ses yeux, et par l'explication qui en a été donnée, doit croire que toutes les opinions sont maintenant réunies et que toutes, entraînées par l'évidence, contre laquelle on ne devrait pas lutter, font de la Maison-Carrée le Sanctuaire du principal temple de la Colonie, entouré d'immenses portiques, en un mot le *Forum d'Auguste* (1).

Nous allons faire connaître, et discuter les divers sentimens que ces mêmes résultats ont fait naître, et signaler les passages où des écrivains modernes, remplis de contradictions, ont cru pouvoir établir une opinion toute contraire à celle que nous venons de donner.

1.^o Le *Guide* (des monumens antiques et modernes de Nîmes), dit, page 108, parlant de l'inscription donnée par M. de Séguier : « Si elle a réellement appartenu au monument, elle doit avoir été la seconde, » puisqu'une de ces lignes a été mise après-coup. » Mais à qui aurait pu se rapporter la première, si ce n'est à *Auguste* ?

(1) Si cette conjecture paraît hasardée, j'invite le lecteur à revenir sur cette note, lorsqu'il aura vu dans les pages suivantes ce qui est dit par le *Guide*, M. de Seyne, et par les monumens du midi de la France ; ils conviennent de la préexistence d'une Inscription antérieure à celle donnée par M. de Séguier ; ils disent même qu'elle ne pouvait être relative qu'à *Auguste*. Rien ne s'oppose à ce que notre Temple fût le *Forum*.

M. de Seyne dit (page 23) : « Les temples chez les Romains étaient toujours précédés d'une place vaste, et comprise dans l'enceinte générale du temple lui-même, ou dans celle du *Forum* : on en trouve des exemples dans celui de *Mars-Vengeur*, de *Jupiter-Stator*, d'*Antonin et Faustine*, au devant duquel était la colonne Antonine, et dans celui appelé le *Forum de Trajan*, qui avait vis-à-vis son entrée la fameuse colonne qui porte le nom de ce prince. »

» 2.^o Page 110. L'opinion la plus répandue avant
 » *Séguier* était celle que la Maison-Carrée était la ba-
 » silique de *Plotine* élevée par *Adrien*. Cette opinion
 » est autorisée par le passage de *Spartien* qui rap-
 » porte que cet empereur fit élever un monument en
 » l'honneur de cette princesse (1). *Catel* et *Pontanus*
 » le pensaient également.

Bulman et plusieurs autres partageaient cette opi-
 nion ; voici comment leur répond M. de *Séguier* :
 « Quand on fait réflexion que les basiliques avaient
 » des portiques où les marchands pouvaient étaler
 » leurs marchandises, et y traiter de leurs affaires ;
 » que c'étaient des Loges (2) comme celles de nos
 » places de commerce, etc.

» Ainsi, (dit le *Guide*), c'est l'absence des porti-
 » ques spacieux, de galeries, d'encintes extérieures
 » qui autorisent *Séguier* à penser que la Maison-Carrée
 » n'était pas une Basilique.

» Eh bien ! tout ce qui manquait de son temps
 » nous l'avons retrouvé, et les fouilles opérées en
 » 1820 et 1821, ne laissent plus de doutes à cet
 » égard (3).

(1) *Spartien* dit que l'empereur *Adrien* fit élever un monu-
 ment à la princesse *Plotine*, veuve de *Trajan*, mais il ne le
 désigne pas pour être notre Maison-Carrée. Nous ne voyons
 pas ce monument ; mais pourquoi faire servir ce passage
 contre la vérité, et ne pas convenir avec nous et l'historien
 de Nîmes, que ce monument était où est aujourd'hui le palais
 de justice.

(2) Le *Guide* et l'auteur du mémoire que nous allons citer,
 seraient bien embarrassés, si on leur demandait de désigner
 l'endroit où ils prétendent avoir vu l'un, des loges, et l'autre,
 des boutiques.

(3) Observons ici avec quelle habileté l'on fait servir le
 passage de *Spartien*, et le résultat de nos fouilles, en faveur
 d'une opinion dénuée de fondement, et contredite par le
 même auteur qui la donne.

» M. J. S... dans un mémoire sur la Maison-Carrée ,
 » dit (page 27) : Il y avait des *boutiques* pour satis-
 » faire aux divers goûts de la multitude ; il y en
 » avait pour les marchands de nouveautés , même pour
 » les *Courtisanes* , *argentariis* , *unguentariis* , *forni-*
 » *cariis* : on voit , dit-il , la trace de ces *boutiques*
 » autour de la Maison-Carrée (1).

» 3.^o Ici croule tout le système de *Séguier* ; mais
 » ici renaissent toutes nos incertitudes (dit le *Guide* ,
 » page 113). Le dernier mot de cette inscription ,
 » dit-il , ne peut guère être contesté , mais il ajoute
 » qu'il a pu être relatif à *Titus* et à *Domitien* , qui
 » furent aussi princes de la jeunesse (2).

» Ah ! bien plutôt , suivons les souvenirs de l'histoire ,
 » et consultons les restes existant : rappelons-nous les
 » paroles de *Spartien* , de *Dion* , de *Catell* , les vers
 » de *Pontanus* , l'opinion d'une foule d'auteurs.

» Tout alors expliquera tout , jusqu'à cette surcharge
 » d'ornemens à travers laquelle ressort toujours la pe-
 » senteur de la corniche de la Maison-Carrée , et qui
 » est le cachet du temps d'*Adrien* , et nous aurons
 » sous les yeux la basilique de *Plotine*.

(1) Nous avons placé ici ce passage du mémoire à cause de la conformité d'opinion avec le *Guide*. Cet auteur veut aussi que la Maison-Carrée fût la basilique de *Plotine*.

(Voyez la note 2 , page 42.)

(2) C'est on ne peut pas plus ingénieux de faire servir à ses fins ce qu'on ne peut détruire ou nier ; le lecteur doit s'apercevoir combien le *Guide* est peu fondé , et même peu conséquent. En supposant une inscription antérieure à celle donnée par M. de *Séguier* , il dit qu'elle devait être relative à *Auguste*. Ici , le mot *juventutis* , qu'il ne peut détruire , est appliqué à *Titus* et à *Domitien* ; enfin , il veut que ce soit le palais ou la basilique de *Plotine*.

La première époque est 27 ans avant J.-C. ; la deuxième , environ 70 ans de notre ère ; et la troisième , est l'an 121 , selon *Spartien* , et 129 , d'après *Dion*.

Le Guide continue : « *Nous ne réfuterions pas M. de Séguier*, s'il eût supposé la préexistence incontestable d'une première inscription. Il n'est pas en notre pouvoir de dissiper les ténèbres qui environnent cette double dédicace, et nous devons le dire : *l'opinion la plus généralement reçue est encore celle de M. de Séguier* (1).

Le guide montre ici plus de bonne foi ; et il eût dû s'en tenir à cette conclusion, pour nous donner une meilleure idée de son bon goût, et ne devait pas se permettre de blâmer la belle architecture de la Maison-Carrée. Quel lecteur en effet sera pour lui, après avoir vu ce beau monument ?

Les historiens qu'il cite, antérieurs à M. de Séguier, et en général étrangers à notre pays, dont ils ne connaissent pas la localité, à une époque d'ailleurs où nos édifices, masqués par les maisons qui y étaient adossées, et d'un autre côté environnées de murs, ont dû nécessairement se laisser entraîner par la première idée qui leur avait été donnée (2).

Je suppose que, remplis de l'histoire romaine, ayant sous les yeux le passage de *Spartien*, et celui

(1) Nous répondons ici pour M. de Séguier, et nous convenons pour lui d'une inscription qui a dû exister antérieurement à celle qu'il a expliquée ; nous n'avons pas même un grand mérite en cela, puisque c'est l'opinion de tous les auteurs, de tous nos antiquaires, et même du Guide ; mais alors que pourra-t-il dire pour justifier cet anachronisme de temps, de 27 ans avant J.-C., à 121 et même 129 après.

(2) On voit tous les jours des guides ignorans, dire aux étrangers, que l'amphithéâtre fut trouvé par un laboureur qui y accrocha le soc de sa charrue ; que la Maison-Carrée fut découverte par des enfans qui jouaient, et que c'était un temple souterrain qui avait des communications jusqu'à la ville d'Arles, etc.

de *Dion*, qui disent que l'empereur *Adrien* fit élever à Nismes un monument à la princesse *Plotine*, ces écrivains qui cherchaient ce monument, après les avoir tous parcourus et examinés, du moins autant que leur situation le permettait, et peu satisfaits de leurs recherches, parce qu'aucun d'eux ne peut donner l'idée du palais d'une princesse, ou même d'une basilique, ont pu, nous ne craignons pas de le dire, déclarer que ce devait être la Maison-Carrée.

L'amour-propre de n'avoir pas fait des recherches vaines a pu aussi les entraîner; mais qu'auraient dit ces mêmes écrivains, s'ils avaient connu les beaux fragmens en marbre trouvés au palais de justice, en contemplant leur richesse et leur dimension colossale, ils se fussent écriés avec nous: Voilà les restes du palais dont parle *Spartien* (1). Ce qui prouve d'ailleurs leur incertitude, c'est que *Rulman*, sentant combien on avait dû se tromper dans cette nouvelle conjecture, dit que « c'est la Tourmagne qu'il faut attribuer à *Adrien*, et qu'elle fut élevée par cet » empereur pour l'apothéose de *Plotine* » (monumens antiques, pag. 27). Nous sommes bien éloignés de croire à cette conclusion sur la Tourmagne: si nous l'avons rapportée, ce n'est que pour faire voir le peu de fondement que l'on peut faire des écrivains de ce temps; et nous allons rapporter les passages des auteurs modernes les plus recommandables d'ailleurs par leurs talens; les recherches qu'ils ont faites, les fouilles et les restaurations qu'ils ont dirigées (2).

(1) Voyez les aigles, ou le palais de *Plotine*.

(2) Le *Guide* blâme les restaurations faites de nos jours à l'amphithéâtre, lorsque tout le monde loue celle que fit de son temps M. de *Séguier* à la Maison-Carrée. Il faut espérer qu'un jour la postérité rendra plus de justice au magistrat qui a ordonné les nôtres, et au savant ingénieur qui les a dirigées.

L'ouvrage des monumens antiques (1), page 78, dit :
 « Le monument le plus pur et le mieux conservé de
 » l'antiquité, dont les détails d'exécution sont au-dessus
 » des dessins les plus corrects, que *Colbert* voulait
 » faire emporter à Paris pour former le goût des
 » architectes de son siècle (2) ; que le cardinal *Albéroni*
 » jugeait digne d'être recouverte d'une enveloppe d'or ,
 » etc. ; tant l'architecture romaine dans le siècle
 » d'*Auguste* doit nous paraître respectable. L'auteur des
 » voyages d'*Anacharsis* l'appelle le chef-d'œuvre de
 » l'architecture antique, et le désespoir de la mo-
 » derne ».

Le chevalier de *Propiac*, dit, page 93 : « On est em-
 » barrassé lorsqu'on la regarde, (la Maison-Carrée),
 » de savoir ce que l'on doit le plus admirer, ou la
 » belle proportion des colonnes, ou l'élégance et la
 » délicatesse des chapiteaux et des ornemens, ou la
 » beauté du style et la parfaite harmonie qui règne
 » entre toutes les parties de cet édifice. »

Enfin, M. de *Seyne* dit, page 25 : « C'est d'après ces
 données que je conjecture que la Maison-Carrée faisait
 autrefois partie de l'ancien *Forum*, et était le prin-
 cipal temple de la colonie. Il dit aussi, page 27 :
 nous voyons dans *Spartien* qu'il y eut à Nîmes une
 basilique élevée par *Adrien* en l'honneur de *Plotine* :
 quelques-uns ont voulu que ce fût la Maison-Carrée.
 Je ne pense pas que cette opinion, combattue par *Spon*,
Maffey et *Séguier*, etc. puisse mieux s'appliquer à
 notre monument avec ce que les fouilles ont mis à
 découvert, etc. »

(1) Cet ouvrage fut dédié au Roi par MM. *Grangent*,
 ingénieur en chef du département ; *C. Durand*, ingénieur
 ordinaire, et *S. Durand*, ingénieur du cadastre, tous mem-
 bres de l'académie de Nîmes.

(2) *Mansard* fut consulté à cet effet, et après avoir bien
 examiné le monument, jugea l'entreprise trop périlleuse.

(Etil est encore dit, pag. 29) : Ce n'est donc pas dans l'emplacement de la Maison-Carrée que nous devons chercher les restes de cette magnifique basilique dont *Spartien* nous a conservé le souvenir ; mais bien plutôt dans celui indiqué par l'historien de Nismes, *Ménard*, et occupé aujourd'hui par le palais de justice. (Voyez les aigles, ou le palais de *Plotine*.)

Nous pensons que le lecteur sera bien aise de connaître une partie des révolutions qu'a éprouvées ce beau monument et la cause de plusieurs restaurations bizarres qu'on y voit.

Cet édifice servit d'hôtel-de-ville depuis 1050 (1) jusqu'en 1540, et pour cela on dût, pour le distribuer en plusieurs pièces, y faire des constructions contraires à sa solidité autant qu'à ses ornemens qui durent en souffrir.

En 1540, un particulier nommé *Pierre Boys* l'acheta en cédant en échange une vieille maison située où est aujourd'hui la grande horloge (2) : celui-ci fit construire sur le derrière une petite maison, dont on voit encore les traces contre les colonnes du midi.

Cependant Madame la duchesse de *Crussol* (*d'Uzés*), ayant voulu l'acheter pour en faire un tombeau pour sa famille, l'intendant du Languedoc s'y opposa.

Bientôt après *Pierre Boys* le vendit à M. *Félix Bruyès*, seigneur de *S.t-Chaptes*, celui-ci en fit une

(1) Avant cette époque, il était tellement masqué par des maisons qui lui étaient adossées, qu'il était à peu-près inconnu, et l'on ne peut en découvrir aucune trace dans l'histoire avant ce temps. Cependant plusieurs auteurs, pensent avec fondement, qu'elle a dû servir d'église, à la première époque du christianisme. (Voyez la notice de M. de *Seyne*.)

(2) L'on peut voir le peu de cas que la ville faisait de ce monument ; elle le livre à un particulier, pour en obtenir un emplacement pour un hôtel-de-ville.

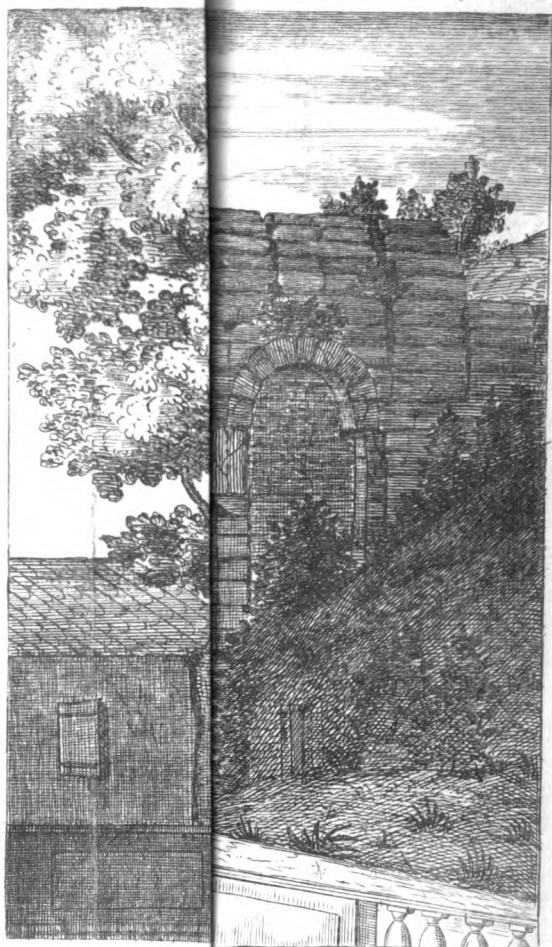
écurie; d'abord il réunit les colonnes du pérystile par une muraille en brique; pour cela il enleva à chacune plusieurs cannelures pour bâtir plus commodément sa muraille; fit une coupure dans l'épaisseur de celle du milieu pour rendre l'entrée plus large; pratiqua des greniers au moyen de plusieurs charpentes; perça les murs pour placer les crèches; enfin, une coupure inclinée fut faite aux colonnes du devant pour fixer une crèche à l'extérieur, lorsque l'intérieur n'était pas suffisant pour établir les bestiaux, les jours de foire et de marché.

En 1670, les religieux Augustins qui logeaient dans la maison contiguë que *Pierre Boys* avait fait construire, en firent l'acquisition de *Félix Bruyès*, et voulurent y construire une église : l'intendant du Languedoc s'y opposa vivement; mais les religieux obtinrent un arrêt du conseil du 12 avril 1672, qui les autorisa.

Alors, tout l'intérieur prit une face nouvelle; on y ménagea des chapelles, une nef, un chœur, des tribunes (1). Les souterrains du portique furent consacrés à l'inhumation des particuliers, et les religieux pratiquèrent pour leurs sépultures des caveaux sous le sanctuaire.... Tel était l'état de cet édifice, lorsque M. de *Baville*, intendant du Languedoc, fit démolir toutes les maisons qui y étaient adossées.

Les Augustins continuèrent d'en être possesseurs jusqu'en 1789. A cette époque, les ordres religieux ayant été supprimés, leur maison fut affectée au service de l'administration centrale du département: cette admi-

(1) M. de *Séguier* fit restaurer quelques parties de ce monument qui en avaient besoin; et c'est alors que furent attachés ces crampons de fer que l'on voit en plusieurs endroits des colonnes, surtout à celles du pérystile; ils étaient destinés à soutenir le plâtre qu'on y mit, pour compléter les cannelures qui manquaient.



l'administration tenait quelquefois ses séances publiques dans la Maison-Carrée.

Pendant le cours de la révolution , et depuis lors , on l'a vue servir de grenier et de magasin public ; enfin pendant les belles restaurations de 1823 , S. A. R. MADAME Duchesse d'Angoulême , ayant daigné visiter ce beau monument , M. de *Villers-du-Terrage* eut l'honneur de lui offrir la dédicace du musée qu'on vient d'y établir. Pour consacrer cette époque , l'on a placé au-dessus de la porte , sur une belle plaque de marbre noir , l'inscription suivante en lettres d'or :

Musée Marie-Thérèse. IX mai 1823.

En ce moment on s'occupe à démolir les maisons qui sont encore trop rapprochées de cet édifice , une grande rue a été percée en face , et les fouilles continueront du côté de l'est : bientôt ce bel édifice sera isolé au milieu d'une place très-vaste , et enfermé d'une grille , où l'on s'occupe à réunir tous les plus précieux fragmens de l'antiquité.

PANTHÉON.

TEMPLE DE LA FONTAINE,

Appelé vulgairement

TEMPLE DE DIANE.

Le culte des anciens habitans de Nismes pour les divinités payennes , leur fit autrefois ériger dans cette ville plusieurs temples en leur honneur. Celui de la

Fontaine était un des principaux. L'édifice est aujourd'hui extrêmement dégradé. Cependant ce qui a échappé à l'injure des temps et à la fureur des guerres, porte encore assez de lumières avec soi pour pouvoir former une description exacte du monument entier, et pour bien juger de sa première magnificence. Ce temple fut bâti sur les bords de la Fontaine, et au pied d'un rocher qui était anciennement enclavé dans l'enceinte de la ville. Sa situation ne pouvait être plus heureuse. On sait que, selon l'usage des anciens, les temples étaient ordinairement placés près des fontaines et des étangs; ce qui facilitait les ablutions des prêtres et les purifications des payens.

L'édifice est d'une belle structure, et de forme carrée, comme l'étaient la plupart des temples de l'antiquité. Considéré en dedans, il forme un vaisseau de sept toises trois pieds de longueur, de quatre toises cinq pieds trois pouces de largeur, et de six toises un pied six pouces de hauteur. Il est voûté en forme de tonne, avec des arcs doubleaux, dont les uns sont rentrants et les autres saillants. Il était couvert de tuiles ou de dalles, enclavées l'une dans l'autre avec tant de justesse que l'eau ne pouvait y trouver passage. La porte d'entrée est à plein cintre et regarde le levant. Elle a trois toises deux pieds trois pouces de hauteur, et une toise cinq pieds trois pouces de largeur. Il y avait au-dessus une grande ouverture ou fenêtre carrée qui servait à éclairer le temple. Cette ouverture avait deux toises deux pieds trois pouces de largeur.

L'intérieur du temple était orné de seize colonnes qui supportaient une corniche dentelée qu'on avait fait régner tout autour, et sur laquelle porte la voûte. Le fût de ces colonnes est tout uni et sans aucune sorte de cannelure. Le long de chacun des deux murs latéraux, on avait pratiqué cinq niches carrées avec des tympans au-dessus, qui étaient successivement l'un triangulaire

et l'autre entré. Il y avait aussi de chaque côté de la porte d'entrée une pareille niche carrée, dont le tympan était à demi-triangulaire; de manière que les deux tympans semblent être faits pour se joindre et n'en former qu'un. Chaque niche a une toise deux pieds deux pouces de hauteur, quatre pieds onze pouces de largeur, et un pied onze pouces six lignes de profondeur. L'usage de ces douze niches n'est pas douteux. Elles furent toutes destinées pour y placer des statues de divinités. Je n'en excepte pas même les deux niches qui sont aux côtés de la porte d'entrée.

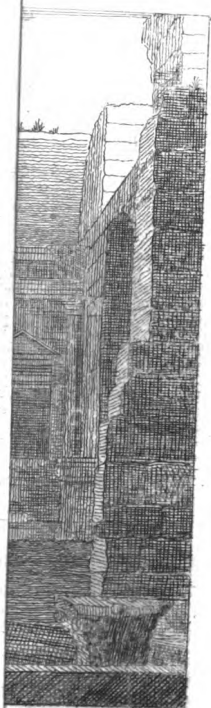
Quant au pavé du vaisseau de l'édifice, il paraît qu'il était en mosaïque, ainsi qu'on l'a reconnu en déboulant au mois de mai de l'an 1745. On y trouva un ciment de petites pierres, tout semblable à celui des pavés en mosaïque, qui ne permet pas de douter de la qualité de celle-ci.

Au fond de l'intérieur du temple, et dans l'endroit le plus noble, vis-à-vis de la porte d'entrée, ce qui serait à notre égard la place du maître-autel, il y a une espèce de réduit ou de chapelle, d'une toise neuf pouces de largeur, et de neuf pieds de profondeur. C'était ici qu'on plaçait la principale divinité, avec un autel au bas. Ce réduit est formé par quatre pilastres, dont deux regardent l'entrée, et les deux autres sont sur le derrière. De l'un à l'autre de ceux-ci, il y a trois pieds de distance. Outre cela, il y a deux autres pilastres sur la même ligne que ceux de face, et aux deux extrémités, de sorte qu'il y en a quatre vis-à-vis de la porte d'entrée, qui forment en cet endroit une division particulière. Contre chacun de ces pilastres alignés, était adossée une colonne, de la même forme que les autres, et qui entre dans le nombre des seize. Le plafond de ce réduit, ou le soffite, appelé par les anciens *Lacunar*, est orné de deux sortes de parquets ou compartimens de roses très-proprement travaillées,

d'une seule pierre chacun , qui porte d'un pilastre à l'autre : celui qui est le plus près de l'aire du temple est plus élevé que l'autre d'environ trois pieds.

De chaque côté de ce réduit , il y en avait un autre d'une toise un pied trois pouces de largeur , et d'une toise quatre pieds onze pouces de profondeur. Au fond de ceux-ci était un foyer , avec un soupirail en demi-cercle , pratiqué dans l'épaisseur du mur , et bâti de petits moellons carrés , qui avait son ouverture par le haut : le foyer a quatre pieds un pouce d'ouverture , et cinq pieds deux pouces de profondeur. Il paraît que ces foyers devaient servir à brûler les victimes ; et les soupiraux à faire sortir la fumée au-dehors. Le plafond de ces deux réduits était également orné par un compartiment d'une seule pièce. *Rulman* estime que tous ces parquets ont été dorés. Il en jugeait par quelques traces d'étain qui y paraissaient de son temps , ce métal étant le premier appliqué dans les dorures sur pierre , afin d'y retenir l'or moulu. Quoi qu'il en soit , ces divers compartimens sont d'une beauté achevée. Ils sont remplis de roses d'oves , de feuillages et d'autres ornemens , selon la fantaisie de l'ouvrier , traités avec la dernière délicatesse.

Aux deux côtés et sur chaque aile du temple , régnait une allée ou galerie ouverte , l'une au septentrion et l'autre au midi , de même longueur et de même fabrique que le reste de l'édifice. Ces allées avaient une porte de plein cintre , exposée au levant comme la principale , mais d'une moindre élévation. Il y avait au-dessus une fenêtre carrée , dont les pieds droits étaient ornés de chapiteaux. Chaque galerie était couverte d'une voûte faite en tonne , divisée en trois parties qui n'étaient pas toutes d'une élévation égale. La première , qui était sur le devant et la plus longue , allait à fleur et à niveau de la grande voûte du temple. La seconde était plus basse d'une toise. La troisième



inclinait à-peu-près autant. Ces deux dernières étaient d'une même longueur. Il régnait le long des murs une corniche qui servait d'enrichissement à ces trois parties de voûte.

A côté de la galerie septentrionale, il y avait une espèce de cour de près cinq toises en carré. On y entrait par une porte qui était placée du côté de la Fontaine. La cour servait sans doute à faire reposer les taureaux et les autres bêtes qui étaient destinées pour les sacrifices.

Il me reste à parler de la couverture du temple. Cette couverture formait un dos d'âne, dont une partie inclinait et jetait les eaux pluviales sur le devant du bâtiment, et l'autre sur le derrière. Les eaux du frontispice avaient leur chute par deux grandes ouvertures carrées en forme de créneaux ou de chantepleures, pratiqués dans l'épaisseur du mur, à chaque côté de la grande porte d'entrée, avec un chaîneau au bras pour pousser loin au-dehors l'eau qui en venait. Elles ont au-dessus, dans l'endroit de la chute, un pied huit pouces sur un pied trois pouces de large. De là, les eaux qui tombaient sur cette partie étaient reçues dans un bassin d'environ trois toises en carré, qui était au pied de la façade, d'où elles étaient renvoyées dans la fontaine par un aqueduc particulier. Le fond de ce bassin était garni de grosses pierres de taille, et les murs latéraux de moellons.

L'architecture de ce temple est d'ordre composite. Mais il faut remarquer que les chapiteaux de six pilastres, quoique composites, sont différens entr'eux ; car, aux quatre pilastres qui regardent la porte d'entrée, les chapiteaux ont leurs ornemens d'une manière, et les deux qui sont sur le derrière les ont d'une autre façon ; ce qui leur donnait pourtant une élégance qui a fait dire à *Palladio* qu'il n'en avait jamais vu dans cette espèce qui lui plussent davantage.

Tout l'édifice est bâti de pierres de taille d'une grosseur considérable. Ces pierres ont près de huit pieds de long, dix-huit pouces de haut, et trois à quatre pieds de queue. Elles étaient placées sans le secours d'aucune espèce de ciment, et liées seulement les unes aux autres par des crampons de fer. Elles avaient été tirées de la carrière de *Lens*, qui est la même d'où l'on prit celles des colonnes de l'entablement de la Maison-Carrée. Le grain en est très-un, et conserve beaucoup sa blancheur.

L'on a d'abord attribué la dédicace de ce temple à *Vesta*, mais sa forme carrée, opposée à la construction sphérique des édifices consacrés à cette déesse, détruit cette opinion. Ensuite, sur ce qu'il était voisin de la fontaine, et que, dans les environs de la Tour-Magne, il y avait autrefois des bois et des bruyères, l'on prétendit que c'était *Diane* que l'on y adorait; mais ce sentiment tombe par le point même où l'on voudrait le soutenir, puisque les bois voisins de la Tour-Magne auraient été très-éloignés du temple. *Palladio* l'attribua aux divinités infernales; supposant que tout le long du frontispice il régnait une cour formée par un mur contigu qui n'avait point d'ouverture; ce qui est faux dans le fait. En commentant l'opinion de *Palladio*, *Rulman* soutient que cet édifice avait été consacré par *Adrien* aux mânes de *Plotine*, et que l'on y sacrifiait aux divinités infernales. Il s'appuie sur ce fait, encore aussi faux que le précédent; ce qui suppose que le temple était bâti bien avant dans la terre, et que l'on y descendait à la manière des temples infernaux. *Deiron* prétendit que ce temple avait été dédié à *Isis* et à *Sérapis*, sur un fragment d'inscription où l'on trouve ces mots :

Item dedicatio templi Isis et Serapis.

Mais le commencement même de ce fragment d'ins-

cription, si l'on veut l'appliquer à ce temple, fait naître l'opinion qu'il était un Panthéon. On y trouve :

Isis.... Serapis vestæ Dianæ somni....

Ceux qui veulent que Nemausus ait été adoré dans ce temple, se fondent sur ce qu'il est à présumer que la principale divinité de la colonie ait eu la première place dans un temple où toutes les niches que l'on y trouve prouvent que l'on y sacrifiait à tant d'autres (1).

La grossièreté du parement de la façade actuelle, comparée avec la délicatesse et le fini précieux de toutes les parties intérieures; l'irrégularité choquante des trois portiques qui la forment et qui n'ont aucun rapport entr'eux, ni dans les largeurs, ni dans les hauteurs, firent présumer qu'il devait avoir existé une façade plus régulière et digne du temple.

Les fouilles faites par M. *Grangent*, ingénieur en chef, au-devant du temple, lui ont fait reconnaître « qu'au devant de la façade actuelle s'élevait un grand » porche formé par trois portiques, dont les deux latéraux demi-circulaires sur leur plan, offrent de » grandes niches, lorsque celui du milieu, de » forme carrée, sert à l'entrée du temple.

» Le devant du porche du milieu et des deux niches latérales était orné de deux colonnes d'ordre » corynthien couronnées d'une corniche, qui, s'amortissait contre les pieds droits, et c'était seulement » au-dessus de la corniche que commençait le cintre

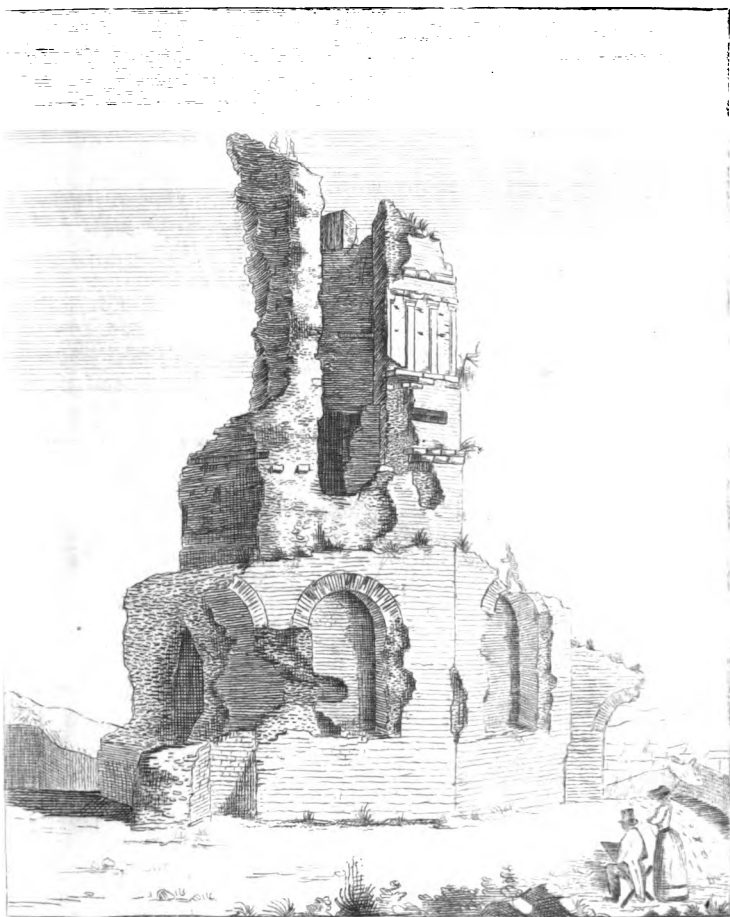
(1) *Nemos*, *Nemausa*, *Nemausus*; noms que les Volces donnaient à leur divinité, qui était celle des forêts, est la même que *Diane Hécate*. Nous pensons que le temple fut réédifié par les Romains pour accoutumer ces peuples aux cultes de leurs nouveaux maîtres qui en firent un Panthéon. (L'éditeur.) Voyez *Bains d'Auguste*.

» de l'entrée principale et des niches. Cette façade
 » était élevée au-dessus d'un perron général, sur
 » lequel on montait par quatre marches en avant de
 » ce perron et, vis-à-vis de chaque trumeau : on
 » trouve un piédestal qui portait vraisemblablement
 » une statue. Nous avons reconnu cette distribution
 » en faisant faire des fouilles au-devant du *Panthéon*,
 » et nous avons trouvé des amorces de toutes ces
 » constructions encore debout dans leur première position. » (*Monumens antiques du midi.*)

Il existe au nord du Panthéon, un couloir souterrain ; en dehors, l'on ne peut pénétrer à son extrémité à cause des décombres. Il a une ramification de deux autres souterrains à droite, dirigés aussi au nord : on présume qu'ils étaient établis sous le logement des prêtres, et qu'ils servaient à quelque usage mystérieux. Il est à regretter que l'on n'ait pas déblayé et fouillé entièrement ces souterrains qui offriraient sans doute quelques objets précieux.

DE LA TOUR-MAGNE.

LE monument qu'on appelle **TOUR-MAGNE**, ne porte ce nom que parce que c'est la Tour la plus grande et la mieux bâtie de toutes celles qui régnaient le long des anciens murs de Nismes. Cette Tour, exposée par son élévation à toutes les vicissitudes des temps, ne nous présente presque plus que des débris ; mais heureusement nous avons d'ailleurs des secours suffisans pour y suppléer et connaître son état ancien ; je veux dire d'un côté ce qui nous en reste, considéré avec attention, et de l'autre, les notions que nous fournissent le



Bonjour 97/

LA TOURMAGNE

trécit et le témoignage de ceux qui l'avaient vue en meilleur état.

La Tour-Magne est construite en façon de pyramidale, et placée sur la cime d'un coteau qui était renfermé autrefois dans l'enceinte de Nismes. L'édifice se trouvait même tout entier dans cette enceinte. Il faisait l'angle des murailles de la ville du côté du nord, et leur servait de liaison. Cette Tour avait sept faces par en bas, et huit par en haut. Celles d'en bas ne sont point égales dans leur longueur. Les trois premières, placées à l'occident, ont chacune cinq toises, et présentent dans leur milieu une sorte de croisée feinte en arc-doubleau, d'une toise cinq pieds de profondeur, et d'une toise de hauteur. La quatrième face, qui regarde le nord, a huit toises. La cinquième, placée au levant, a huit toises cinq pieds. La sixième, qui est entre le levant et le midi, a trois toises trois pieds. Enfin la septième, qui regarde le midi, à cinq toises trois pieds de longueur : quant aux huit façades supérieures, elles avaient une longueur égale qui était de deux toises cinq pieds.

Pour monter à cette Tour, il y avait, du côté de l'occident, un massif de maçonnerie d'une toise deux pieds de largeur, et de douze toises de longueur, garni sur les ailes de garde-fous avec leurs corniches, qui servaient de rampes ou d'accoudoirs, et élevé au bout de sa longueur d'une toise trois pieds sur terre.

C'était là la première montée. Il en venait ensuite une seconde en angle, qui, par un trait de seize toises trois pieds de longueur, conduisait jusqu'à une galerie placée au milieu de la Tour. Celle-ci était supportée par quatre arceaux dont la grandeur croissait à mesure que la rampe s'élevait. La longueur du premier de ces arceaux était de deux toises, et sa largeur d'une toise un pied. La hauteur du dernier arceau était de trois toises. Il faut observer que ces deux montées n'avaient

point de marches , et formaient simplement une pente douce et aisée. Elles étaient pavées de carreaux de marbre.

La galerie où aboutissait la dernière montée , régnait tout autour de l'édifice , et était à la hauteur des murs de la ville. Elle avait partout deux toises deux pieds de largeur , si ce n'est du côté de la façade du levant où elle n'en avait qu'une. Depuis le rez-de-chaussée jusqu'à la naissance de la galerie , il y avait cinq toises deux pieds de hauteur.

Quand on était arrivé à cette galerie , on trouvait , du côté du couchant , un escalier à noyau pratiqué dans le massif de la Tour , qui conduisait jusqu'au sommet par vingt-deux montées de six marches chacune , avec le pailler , ce qui donnait cent trente-deux marches. La première montée prenait jour de la porte , et la dernière du haut de la Tour. Le reste de l'escalier était éclairé par neuf fenêtres de deux pieds de largeur , et de trois de hauteur. Le noyau avait un pied et demi d'épaisseur , et une toise un pied de largeur.

Le bâtiment avait trois corniches dans sa hauteur , qui le partageaient différemment. Il en régnait une tout autour , quatre toises plus haut que les galeries dont je viens de parler , faite de gros carreaux de pierres qui ont une toise de longueur , deux pieds et demi de largeur , et un pied de hauteur. Sur chaque face de la corniche , il y avait quatre pilastres , avec ceux des coins , qui étaient bâtis de pierres menues et façonnées en moellons de saillie. Chaque pilastre a deux toises trois pieds et demi de hauteur , deux pieds de largeur avec la saillie de ses moulures et retours. Une toise au-dessus de cette corniche , il en régnait une autre de mêmes pierres , qui servait de piédestal à des colonnes dont le haut de l'édifice était orné. Sur chaque face de celles-ci , il y avait quatre bases , avec celles des coins , lesquelles portaient quatre colonnes , qui

avaient un pied trois pouces de diamètre au bas du tronc, et une toise trois pieds de hauteur, et sur lesquelles reposaient leurs chapiteaux. Il faut observer qu'au-dessus de ces corniches l'ouvrage allait en diminuant de deux pieds de retraite vers son centre.

Dans le massif du corps de la Tour, et à la moitié de sa hauteur, il y avait six vides faits en demi-cercle, et qu'on peut appeler, quoique improprement, de petites chambres en forme de sac, d'une toise quatre pieds six pouces de diamètre. Le plat de ces chambres joignait la façade de la circonférence, et le demi-cercle tendait vers le centre. Les quatre qui regardaient l'orient, le septentrion et l'occident, ont chacune six toises trois pieds d'élévation, et des deux autres, l'une a cinq toises un pied, et la dernière quatre toises un pied six pouces. Dans le milieu de l'édifice, et au centre des six chambres, il y en avait deux autres qui étaient entièrement semblables, et dont le diamètre est le même. Celles-ci sont séparées par un mur de trois pieds d'épaisseur, dont la longueur va du levant au couchant. De plus, le demi-cercle de l'une regarde le midi, et l'autre regarde le septentrion. Toutes ces chambres étaient vides. Elles ne pouvaient prendre jour que d'en haut à la façon des puits, sans portes pour y entrer. Elles étaient seulement couvertes, par le haut, de grandes pierres plates roulées dessus, et jointes par une mortaise si bien ajustée que la pluie ne pouvait point y pénétrer. On levait au besoin ces pierres, par de gros anneaux de fer, à la manière de celles de nos tombeaux. Qu'on ne croie pas au surplus que ces ouvertures aient été destinées à quelque usage. Elles ne furent faites que pour décharger la masse du bâtiment d'une maçonnerie inutile, dispendieuse, et qui aurait pu faire crouler l'édifice sous son propre fardeau.

Le sommet de la Tour était une plate-forme, accompagnée d'un garde-fou qui, avec sa corniche servant

de rampe ou d'accoudoir , avait quatre pieds de hauteur. Cette plate-forme recevait les eaux pluviales , qui coulaient ensuite par une pente aisée dans les trous des corbeaux plantés contre les faces de l'édifice , et les dégorgeaient au-dehors avec facilité.

Tout le corps du bâtiment est de moellonnage brut , et le parement de moellons d'assises égales.

Ce moellonnage est bâti avec mortier de chaux et de gros sable , d'une extrême dureté : les pierres des ornemens et celles des corniches sont beaucoup plus grandes que les autres. Toute l'architecture est d'ordre dorique.

Ce qui reste de cette superbe Tour n'a pas plus de treize toises de hauteur , et le pied en est comblé au-dehors d'environ deux toises. Les montées et l'escalier sont abattus , de sorte qu'on ne peut plus y monter qu'avec le secours d'une échelle , ou en plaçant le pied , non sans danger , dans les trous qu'on y a faits exprès. Il ne reste des ornemens qu'un pan vers le midi. En un mot , on y reconnaît à peine l'ordre , l'économie et la structure primitive du bâtiment.

Les diverses conjectures sur la destination de cet édifice , sont : 1.^o qu'il était le mausolée des anciens rois du pays , et l'on appuie cette opinion sur une inscription sépulcrale , qu'on dit avoir été trouvée dans ses environs ; 2.^o qu'il servait de phare pour l'embouchure du Rhone (1) en supposant que la mer venait jusqu'à Nîmes ; 3.^o que si c'était un phare , il n'avait été construit que pour guider , toute la nuit , les voyageurs de

(1) Le niveau le plus bas de cette ville est à 37 mètres au-dessus de celui de la mer ; celui d'Arles , n'est qu'à 5 mètres , comment concilier l'existence de cette dernière ville , et de Marseille , avec les eaux de la mer baignant les murs de Nîmes ?

terre; 4.^o qu'il était l'*ænarium* de la contrée, dont Nîmes était la métropole; 5.^o qu'il fut consacré à l'apothéose de Plotine; 6.^o que c'était un temple des Volces; qu'il faisait partie des murs de la ville; et qu'oultre son objet de défense, on peut le regarder comme propre à porter des fanaux pour donner avis aux bourgades voisines pendant les temps de guerre et de troubles, par le moyen des feux qu'on allumait dessus. L'usage de donner des signaux par le moyen du feu se pratiqua dans les temps les plus reculés. Il est par conséquent très-vraisemblable qu'on ait bâti la Tour-Magne pour la pratique d'une coutume si sage et si utile au repos des peuples et des villes, dont Nîmes était la métropole. La situation, la fabrique, l'élévation de cette Tour, placée sur le lieu le plus éminent, tout cela nous fournit une preuve incontestable de cette destination primitive. Son escalier, qui ne fut fait que pour conduire au sommet, et non dans les autres parties, toutes entièrement fermées et sans ouverture que celle d'en haut, ne manifeste-t-il pas qu'il n'y avait que le sommet qui fût de quelque usage? Or, cet usage pouvait-il être autre que celui que je viens d'indiquer?

Il ne paraît pas qu'on puisse donner d'autre époque à la construction de cet édifice, que celle des anciennes murailles de la ville; je veux dire qu'il faut la fixer sous les premiers Romains qui vinrent s'établir à Nîmes (1): tout y présente la forme et la manière de bâtir de ces peuples.

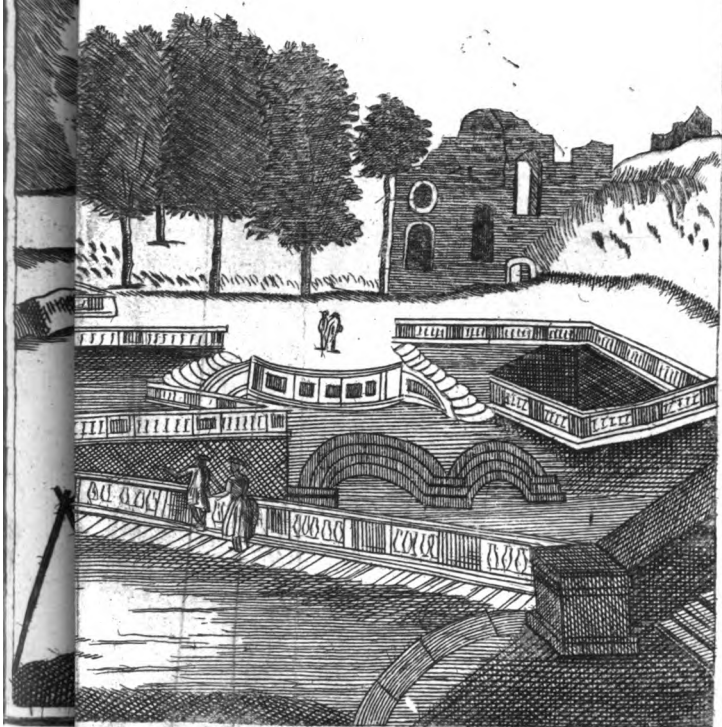
(1) Voyez la porte d'Auguste avec son inscription. (*Note de l'éditeur.*)

DE LA FONTAINE.

Le premier but des ouvrages faits à la Fontaine , a été d'empêcher ses eaux de se perdre , et de les distribuer avec plus d'utilité et d'abondance à la ville ; mais comme en creusant dans les environs de la source , on trouva des vestiges des bains antiques , le zèle des citoyens s'échauffa ; ils songèrent à rétablir les monumens de l'ancienne gloire de leur ville. Chacun s'empressa de présenter des plans ; mais enfin la cour décida , et M. le Maréchal , directeur des fortifications , fut nommé par arrêt du conseil , pour présider à l'exécution des projets qu'il avait donnés. Il conserva beaucoup de choses de l'antique , et y en ajouta beaucoup d'autres. Ce serait passer les bornes de cet ouvrage , que de décrire la situation des anciens bains qui n'existent plus , et je crois satisfaire assez le voyageur , en lui faisant remarquer le rapport qu'a la décoration actuelle de cette Fontaine avec les bains des Romains.

La source est renfermée par une muraille faite sur la ligne de l'ancienne. Les escaliers demi-circulaires , par lesquels on y descend , sont aussi faits sur l'antique. L'escalier à deux rampes , qui est au-dessus de ces premiers , est un ouvrage moderne. Le pont par où les eaux de la Fontaine s'écoulent dans le premier bassin , n'est aujourd'hui qu'à deux arches ; l'ancien était à trois dans la même place. Une digue à l'entrée de ce pont , servait à retenir les eaux de la source , et à les empêcher de ne pénétrer dans le premier bassin que par des ouvertures où étaient adaptés des tuyaux de plomb : ces tuyaux aboutissaient à des rigoles.

Le premier bassin que l'on nomme mal-à-propos le



- | | |
|---------|----------------------------|
| 1. Ba | 7. Canal |
| 2. H | 8. Paterre |
| 3. Se | 9. Terrasse |
| 4. Ba | 10. Pavillons |
| 5. Br | 11. Temple de Diane |
| 6. Bass | 12. La Rhachyfeuse jansone |

Nymphée, était la place destinée aux bains. C'est au même lieu de l'ancien qu'est construit le grand stylobate ou piedestel qui porte la statue. La frise de ce stylobate est exactement copiée de l'ancien (1). Les chambres des anciens bains y ont été conservées, et l'on a mis au-devant d'elles une nouvelle frise de colonnes qui soutiennent une corniche en saillie. Ce bassin qui, chez les Romains n'avait sans doute de l'eau que dans ses rigoles, en est maintenant toujours rempli; et les chambres demi-circulaires, qui servaient autrefois à placer des cuves pour les bains, ne servent plus à rien aujourd'hui : de manière qu'un homme qui voit pour la première fois la Fontaine, et qui demande le but de ce bassin dans toutes ces parties, est étonné qu'on lui réponde qu'il est l'ornement d'une chose dont les anciens se servaient, et que cependant il n'est pas praticable pour le même usage. Ce premier bassin verse ses eaux dans un second, que l'on nomme communément *bassin des Romains*, et qui, du temps des anciens bains, servait de réservoir. Il est carré et a six arceaux de chaque côté. Ceux du midi sont feints; ceux du nord servent à l'entrée des eaux qui émanent du premier bassin; ceux de l'orient et de l'occident donnent issue aux mêmes eaux, qui vont remplir les deux canaux latéraux de la fontaine. Le reste de cette promenade n'a aucun rapport avec ce que peuvent y avoir fait les Romains.

(1) Qu'on voit à la Maison Carrée, ainsi que des chapiteaux, et des bases de colonnes qui ont appartenu aux bains antiques. (*L'éditeur. Voyez fragmens.*)

PAVÉS EN MOSAÏQUE

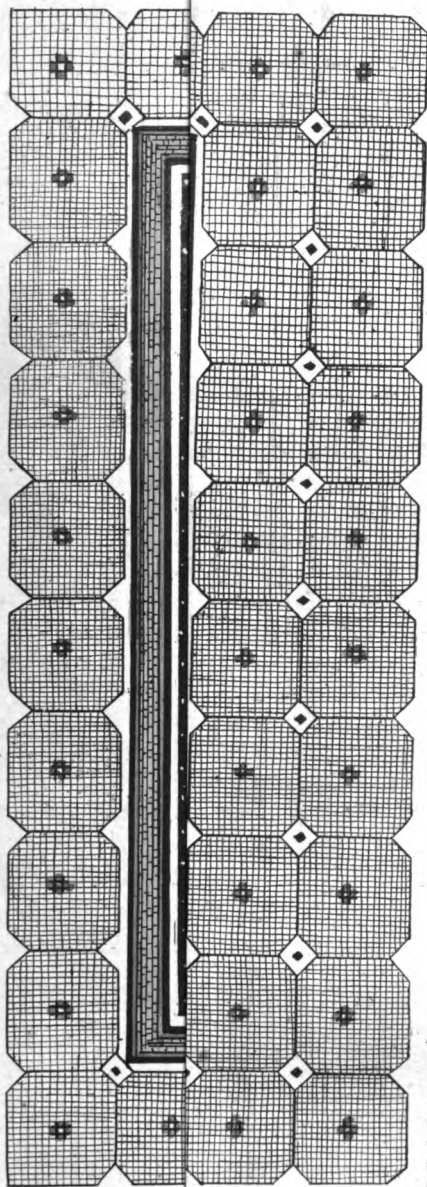
TROUVÉS A NISMES.

LES Romains décoraient leurs appartemens de Pavés en Mosaïque, et Nismes est la ville qui en offre plus que toutes celles de leur domination (1). On a découvert des morceaux qui annoncent la plus grande magnificence. Les cubes de ces Mosaïques sont en marbre, quelquefois de pierres de différentes couleurs : ils sont posés sur un ciment très-fin, composé de pierres, de briques, de marbre même pulvérisés et bien liés avec de la chaux ; la plupart de ces pavés trouvés à Nismes n'excèdent pas la grandeur de deux toises. On en voit un à la *Maison-Carrée*, trouvé dans les dernières fouilles, représentant un faisceau des foudres de Jupiter, et à un niveau plus bas que ce monument, ce qui lui fait supposer une existence antérieure.

Deux autres à l'Hôpital-Général, dans l'Eglise ; un à la *Calandre Anglaise*, un autre dans la fabrique de *M. Roux* (2) ; quelques jolis fragmens dans le café de la *Bourse* ; chez un menuisier nommé *Laporte*, et un à la fontaine ; enfin en septembre et en novembre 1824 il en a été trouvé deux dans le jardin du *Séminaire*, et que l'on a placés dans l'Eglise.

(1) On compte jusqu'à dix-neuf le nombre de mosaïques trouvés à Nismes.

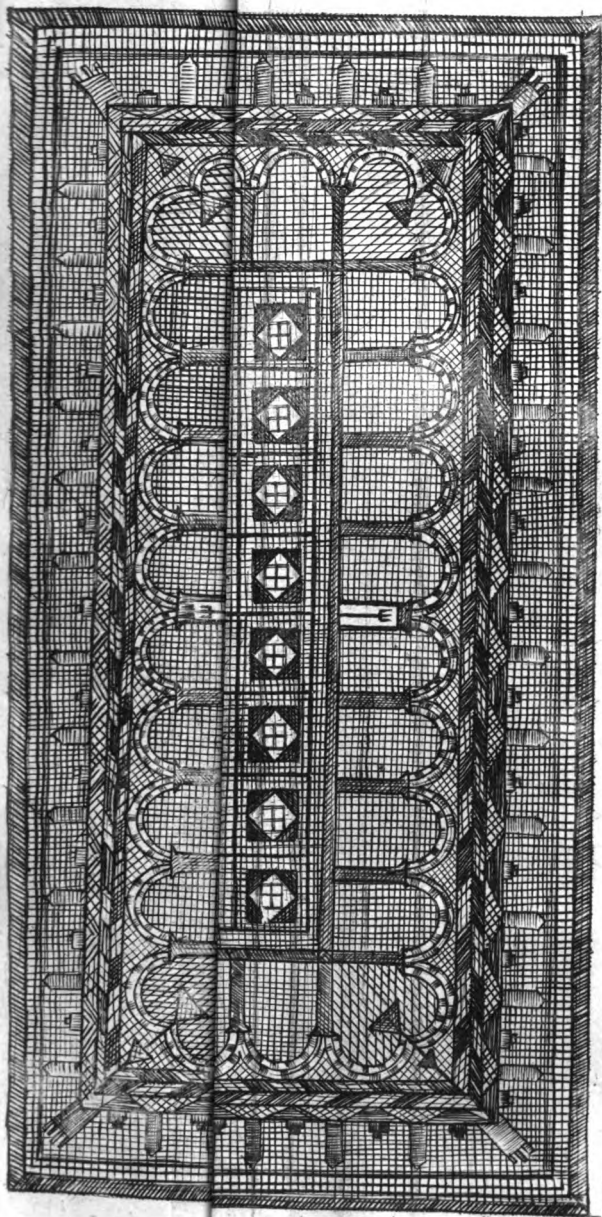
(2) Ce pavé vient d'être donné au Musée par *M. Roux Carbonnel*.



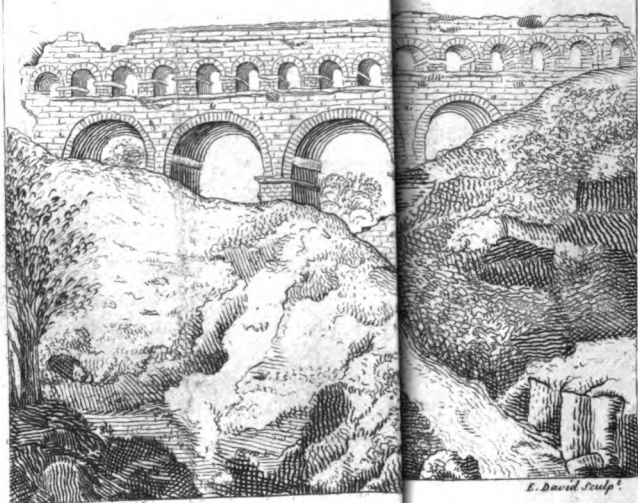
J. F. A. Perrot.

Tracé de C. Motte.

Pave en Mosaïque dans la maison de M^r Roux Carbonel.



PAVÉ EN MOSAÏQUE, RUE ET MAISON —
De la Calandre Anglaise Découvert sur la Fin
De l'année 1766



R. Boucouran del.

E. David Sculp.

DU PONT DU GARD.

Ce monument, placé dans une campagne assez éloignée de Nismes, semble ne point appartenir à cette ville ; mais, comme il ne fut construit que pour l'usage de ses habitans, la description en devient sans doute une dépendance de cet ouvrage. Le pont du Gard (1) est un des plus beaux morceaux de l'antiquité. Les maîtres de l'art le regardent comme un chef-d'œuvre et le plus hardi qu'on ait jamais imaginé. Il est bâti sur la rivière du *Gardon*, autrefois appelée *Gard*, dont il a retenu le nom ; rivière qui prend sa source dans les *Cevennes*, et coule de l'occident au levant. Cet ancien Pont se trouve à quatre lieues et vers le nord-est de Nismes, entre le château Saint-Privat et le village de Remoulins, en un endroit où la rivière coule dans un vallon, et où elle a des rives très escarpées.

Trois rangs d'arcades à plein cintre, élevées les unes sur les autres, composent cet édifice, et en forment trois ponts. Le premier pont, à le prendre depuis la superficie de la rivière jusqu'au haut de la cymaise, a dix toises deux pieds de hauteur, et quatre-vingt-trois toises de longueur. Il a six arches, dont la cinquième est celle sous laquelle seule passent ordinairement les eaux de la rivière. Celle-ci a treize toises d'ouverture, et les autres en ont moins. Elles sont portées sur cinq piles qui ont chacune trois toises de largeur, et deux toises un pied six poncees d'épaisseur en façade. Le second pont, formé de onze arches, a dix

(1) Planche 1.

toises de hauteur, depuis le dessus de la cymaise du premier jusqu'au dessus de celle qui le couronne. Cinq de ces piles répondent à celles du premier pont, qui leur servent de fondement. Sa longueur est de cent trente-trois toises deux pieds. Enfin, le troisième pont n'a que quatre toises de hauteur, depuis la cymaise du second jusqu'au dessus des dalles qui le couvrent, et a cent trente-six toises trois pieds de longueur. Il est composé de trente-cinq arches, dont chacune a deux toises deux pieds d'ouverture et deux toises de hauteur. Leurs piles ont une toise deux pieds d'épaisseur en façade. L'élévation entière de l'édifice, depuis l'eau jusqu'à la cime du troisième pont, est de vingt-quatre toises trois pieds.

Observons que la naissance des cintres de toutes ces arcades commence sur une imposte en forme de cymaise, qui a environ un pied six pouces de haut et autant de saillie. Les voussoirs ou les pierres d'assemblage qui forment ces cintres, sont différemment rangés. Ceux du premier pont, qui ont trois toises de largeur et quatre pieds de queue, sont rangés par quatre arcs doubleaux; ceux du second par trois, et ont deux toises deux pieds de largeur, et quatre pieds de queue; et enfin, ceux du troisième pont le sont par deux et tantôt par un; ils ont une toise trois pieds de largeur et deux pieds de queue. Les retombées des arcades sont garnies de deux assises de pierres de taille en saillie, qui portent la hauteur des voussoirs en forme de corbeaux. On les a laissés ainsi, afin de supporter les cintres, comme par encorbeillement, lorsque l'ouvrage se construisait. Leur saillie est d'un pied trois pouces.

Tout ce grand ouvrage ne fut construit que pour supporter un aqueduc, dont le niveau devait joindre celui des deux collines, entre lesquelles passe la rivière du *Gardon*; collines qui sont éloignées de près de cent toises l'une de l'autre. L'aqueduc est placé au-des-

ans du troisième pont ; il a quatre pieds de largeur et cinq de hauteur, dans l'œuvre. Ses murs latéraux sont en parapet, larges chacun de deux pieds six pouces. Il est couvert de dalles ou pierres plates d'une seule pièce, d'un pied d'épaisseur et de trois de largeur, qui sont jointes avec du ciment, et ont un pied de saillie. Il est incrusté en dedans, par les côtés, d'un ciment qui a trois pouces d'épaisseur, sur lequel on avait mis encore une couche de peinture de bel rouge, afin d'empêcher la transpiration des eaux. Le fond de l'aqueduc est un assemblage de menues pierres, parfaitement bien mêlées avec du gros sable et de la chaux, ce qui forme un massif solide de huit pouces d'épaisseur.

Ce pont est tout bâti de pierres de taille, posées à sec, sans mortier ni ciment. Elles paraissent avoir été tirées d'une carrière voisine, située à un demi-quart de lieue de là, en descendant la rivière, à main gauche. Celles qui sont face aux piles du premier et du second pont, sont de toute la largeur de la pile, sur deux pieds deux pouces de largeur et un pied neuf pouces de haut, avec bossages et leurs paremens, et une ciselure à leurs joints : cette assise est toute en carreaux. Il y en a une autre par-dessus, qui est toute en boutisse, de pareille largeur et hauteur. Quant à l'architecture de l'édifice, elle est d'ordre toscan.

Je ne dois point oublier de faire ici mention d'une figure de Priape qu'on trouve sculptée en bas-relief sur ce bâtiment, et que plusieurs ont prise, sans fondement, pour celle d'un lièvre. Ce Priape est du côté de l'orient, sculpté sur un des voussoirs de la troisième arche du second pont entre les retombées. Il a une sonnette au cou, et est terminée par trois queues retroussées qui forment aussi trois Priapes ou Phallus, mais plus petit que le précédent. Ce sont encore ici des symboles de la population et de l'éclat que devait faire dans le monde la colonie de Nîmes.

Le Pont du Gard servait à conduire dans Nismes les eaux de deux fontaines étrangères, l'une appelée *Airan*, située près de Saint-Quentin, gros village éloigné de demi lieue d'Uzés, et l'autre *Eure*, à un demi-quart de lieue de cette dernière ville. La fontaine d'*Airan* dégorgeait ses eaux dans celle d'*Eure*, par un aqueduc dont on voit encore les vestiges.

C'était par une longue suite d'aqueducs que les eaux des fontaines d'*Airan* et d'*Eure* étaient conduites sur le Pont du Gard, et de ce pont jusqu'à Nismes. En effet, quoique de ces deux sources la première ne fût qu'à quatre lieues et demie de Nismes, et la seconde à quatre, en suivant le chemin ordinaire, il se trouvait néanmoins que les aqueducs qui conduisaient les eaux, duraient près de sept lieues, et cela parce qu'ils régnaient dans les détours qu'on était obligé de suivre pour conserver la pente et le niveau nécessaires.

Malgré toutes les difficultés qui se présentent pour découvrir l'auteur du Pont du Gard, et fixer l'époque de la construction de cet édifice, je conjecture qu'on doit l'attribuer à *M. Agrippa*, gendre d'*Auguste*, qui l'aura fait construire l'année où il fut chargé par ce prince de venir régler les affaires et apaiser les mouvemens des Gaules, c'est-à-dire, l'an 735 de Rome, 19 ans avant la naissance de J.-C. On sait que, pendant le séjour qu'*Agrippa* fit à cette occasion dans les Gaules, il embellit ces contrées de quatre grandes voies qui les traversaient, et qui en firent un des plus grands ornemens. Il ne négligea pas sans doute de les accompagner d'aqueducs, qui ont toujours fait partie des grands chemins. Aussi ses soins et son zèle pour le bien public, sur ce dernier objet, lui valurent-ils dans Rome le titre glorieux de *Curator perpetuus aquarum*. Il était donc bien juste qu'*Agrippa* s'attachât plus particulièrement à l'avantage et à l'utilité d'une colonie établie par *Auguste*. Nismes avait en ce point une sorte

de droit sur son zèle. Cependant, comme la construction de ce superbe bâtiment dura sans doute quelques années, je crois qu'on ne le vit entièrement fini que l'an de Rome 250, c'est-à-dire, 4 ans avant J.-C. J'ajoute, au reste, que la principale dépense de cet édifice fut sans doute faite par la colonie de Nismes même. Ce qui me le persuade, c'est le symbole des Priapes qu'on y voit sculptés, symbole relatif à la colonie, comme il l'était à l'égard de l'*Amphithéâtre*.

On entreprit, vers le commencement du dix-septième siècle, de faire du premier de ces ponts un pont de passage pour les charrettes et autres voitures (1). On avait échancré les piles du second pont, et l'on y avait pratiqué des encorbeillemens qu'on avait munis d'un garde-fou; ce qui avait ébranlé le bâtiment, et le faisait s'écrouler par le côté d'où vient la rivière. Mais, en 1699, l'intendant *Baville*, toujours rempli de zèle pour la conservation des anciens monumens, fit visiter celui-là par deux architectes habiles qui furent l'abbé de *Laurens* et *Daviler*, pour fixer les réparations dont l'édifice pouvait avoir besoin. Sur les rapports de ces artistes, les états-généraux du Languedoc, assemblés en 1700, le firent rétablir et mettre en bon état, de manière qu'on ne laissa qu'un petit chemin sur le premier pont pour les gens à pied et à cheval.

Ce passage néanmoins avait toujours paru nécessaire et était désiré par le public, à cause des fréquentes crues du Gardon, qui ne permettent pas de traverser même dans un bac en plusieurs temps de l'année. Il

(1) « Le duc de Rohan, qui venait porter du secours aux » religieux de Nismes, fit couper, du côté d'*Amont*, » tous les pieds droits des arcs du second rang sur un tiers » de leur épaisseur, pour faciliter le passage de son artillerie. (*Le Guide*, page 10.)

s'agissait donc de se procurer ce passage, sans endommager un si bel édifice. Après un examen soigneux, les États-généraux de la province se déterminèrent à faire bâtir un pont particulier et le faire adosser contre la face orientale de l'ancien. C'était procurer à la fois deux avantages aux voyageurs ; l'un de passer la rivière en tout temps sans danger, et l'autre de se voir à portée de satisfaire leur curiosité, et de considérer à loisir les beautés et la magnificence de ce superbe monument. L'entreprise en fut délibérée dans la séance du 22 janvier de l'an 1743 ; et l'on mit la main à l'œuvre la même année : de manière que la première pierre de ce nouveau pont fut posée le 18 de juin suivant, et c'est la première de l'arrière-bec de la pile la plus proche du bord méridional de la rivière. Ce bâtiment fut enfin achevé en 1747.



Statues , Fragmens et Inscriptions *Trouvés dans différentes Fouilles..*

DE LA STATUE D'APOLLON,

Trouvée dans les ruines des bains (1).

Au mois d'août de l'an 1739, on trouva, sous les ruines des bains de la Fontaine, la tête et le tronc d'une très-belle statue de marbre, qui ont en tout, et en l'état où ces pièces se trouvent, trois pieds huit pouces de hauteur. Les épaules, qui font la plus grande largeur de ce corps, ont un pied neuf pouces, et la tête onze pouces de hauteur. De là, je conclus sans peine, suivant les règles du dessin, qui divisent le corps en huit grandeurs ou mesures de tête, que la statue entière devait avoir sept pieds quatre pouces. Tout y est formé avec une élégance et un art merveilleux. Aussi, puis-je assurer que c'est un des ouvrages les plus parfaits qu'ait produits l'antiquité. L'examen des parties qui nous restent va le prouver.

(1) Planches des fragmens, figure première.

Cette antique représente un jeune homme nu et sans barbe. Ses cheveux sont frisés et partagés en grosses boucles presque égales, qui ne vont que jusqu'aux épaules. La forme de la tête approche assés de la rondeur. Le front en est large, les yeux bien fendus, le nez régulièrement tourné, et la bouche petite. La taille en est belle, grande et noble. Ses hanches sont relevées, sa poitrine large, et ses épaules hautes. Le sculpteur a formé la largeur de l'estomac et des épaules avec tant d'art et de proportion, qu'il serait difficile de mieux former un corps. Il a mis sur l'épaule gauche la draperie ordinaire qui caractérise la représentation d'une divinité. Le tronc en est fort et vigoureux. En un mot, il règne dans toute cette figure une grâce et une majesté admirables. L'ouvrier a surtout extrêmement bien marqué cette fraîcheur et cet embonpoint qui annoncent la complexion d'un jeune homme robuste. On n'a trouvé que quelques fragmens des bras, des cuisses et des jambes, et toutes ces parties sont formées avec la même habileté. Il serait à souhaiter que la statue fût entière. On pourrait la faire servir de modèle dans ces célèbres écoles où les peintres et les sculpteurs vont puiser les plus belles connaissances de leur art.

Les connaisseurs l'attribuent à Apollon. L'élégance et la majesté de la statue, ce visage jeune, ces cheveux frisés, cette draperie, caractérisent ce Dieu d'une manière qui ne paraît pas équivoque. Telle était l'idée commune que les anciens peuples avaient d'Apollon. Ils le représentaient blond et frisé, et toutes ses statues lui donnent cette figure.

Quant à l'usage et à la destination de la statue de Nîmes, je soupçonne que cette pièce aura été offerte et placée dans quelque temple pour accomplir un vœu, ainsi que le pratiquaient les anciens, peut-être dans le temple même de la Fontaine. De plus, on trouva dans le même temps, et surtout auprès de la statue que je

viens de décrire, une colonne de bronze ; avec son chapiteau de même matière, de deux coudées de hauteur et très-bien travaillée. Elle pouvait avoir servi d'ornement à quelque autel dans cet ancien temple, en l'honneur de ce Dieu.

STATUE

DE L'HOMME AUX QUATRE JAMBES ; ET CARIATIDES.

On voit, en allant au palais, dans le coin de la maison de M. *Massip*, une statue de pierre, de forme bizarre, que le vulgaire appelle *l'Homme des quatre jambes*. Elle représente, de la ceinture en bas, deux corps humains au-dessus de la grandeur naturelle, avec des sexes de femme. La poitrine est couverte d'une draperie d'où l'on voit sortir une forme de bras. Elle n'a qu'une tête avec une longue barbe (1).

Cette figure n'est qu'un mauvais assemblage de trois parties qui n'ont aucun rapport entre elles. La tête n'est pas du corps de l'ouvrage. Elle a été placée après-coup,

(1) *Guirand* dit que cette tête est celle de *Géryon* qui avait trois corps, et qui fut vaincu par *Hercule* ; il ajoute qu'on voit la figure de ce héros sur des fragmens qui le représentent monté sur un lion.

Ménard ne pense pas que cette opinion soit fondée.

D'autres pensent que c'est la tête d'un fleuve. (*Planché* de ce fragment, fig. 6.)

pour donner à la statue une figure d'homme. On juge même, à la seule inspection, que cette tête a été faite pour un autre dessein. La poitrine est une base de colonne, qui a été aussi posée après coup. Le reste est l'extrémité d'un double corps. Cette dernière partie mérite seule quelque attention. C'est là, sans contredit, le fragment d'une autre statue cariatide.

Parmi les divers monumens qui sont placés à la porte de la Couronne, il se trouve, au-dedans de l'avance de maçonnerie qui contourne cette porte, une statue de pierre; elle a ses bras derrière sa tête et sur son cou, et se trouve dans une posture extrêmement gênée, mais toute nue et avec le cou et le sein d'une femme. Les cuisses et les jambes ne paraissent pas. La plus commune opinion est celle qui veut que ce soit là un pantomime ou un baladin.

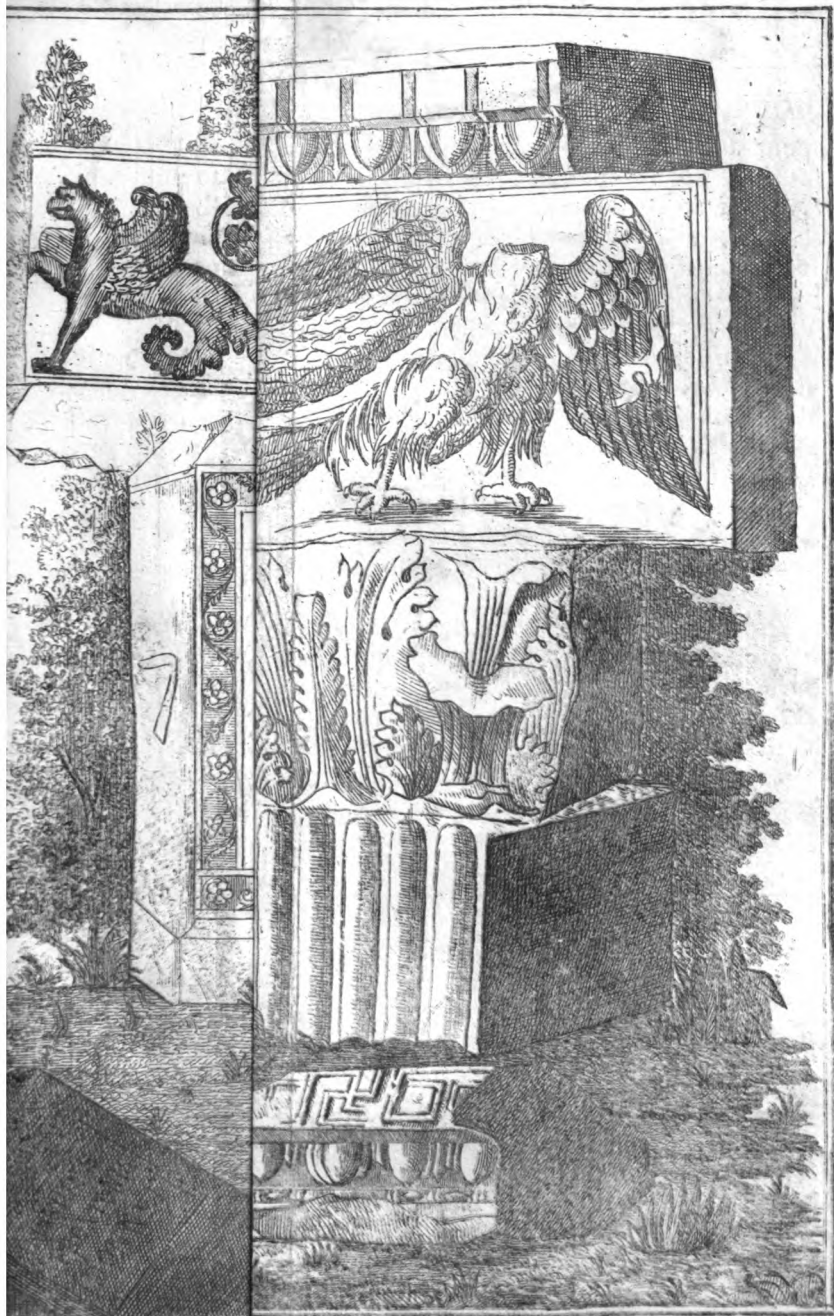
On trouve contre le mur de la même porte de la Couronne une autre statue de pierre, de semblable forme et de même attitude que celle que je viens de décrire. C'est aussi la figure d'une femme. Elle a la tête couverte d'une espèce de bonnet en coiffure romaine.

Cette antique, que plusieurs ont expliquée de la même manière et avec si peu de solidité que les deux précédentes, est encore une statue cariatide.

LES AIGLES,

OU LE PALAIS DE LA PRINCESSE PLOTINE.

NOTRE historien, en parlant du palais de justice, rapporte qu'on n'a jamais creusé la terre en bâtissant sur cet emplacement, qu'on n'y ait trouvé des



restes d'anciens fondemens d'une épaisseur prodigieuse et bâtis avec de grosses pierres carrées sans mortier ni ciment. On en tira des aigles de marbre d'une beauté achevée, faisant partie d'une frise superbement sculptée, des colonnes, des corniches, des chapiteaux de la même beauté, et quantité d'inscriptions.

Cependant il rapporte que *Poldo d'Albenas*, qui écrivait alors, en fait mention; mais qu'il n'a pas dit où ils furent trouvés : on en voit un à l'Hôtel-de-Ville, un autre au coin de la maison de M. *Boissier*, deux dans la maison de M. *Massip*, et un au jardin de M. *Ménard*; ils ont aussi cela de commun, qu'ils sont tous sans tête; ils traînent par le bec des festons de laurier et de chêne, chargés de fleurs et de fruits, ils formaient sans doute la frise d'un superbe monument.

Quelques-uns ont prétendu que les *Visigoths*, ennemis du nom romain, avaient abattu toutes les têtes de ces aigles; mais il est plus probable que *Crocus*, à la tête des *Vandales*, lorsqu'il chassa les Romains de Nismes, voulut faire disparaître les armes de ses ennemis, et les fit mutiler; d'autres pensent l'attribuer à *Charles-Martel* lorsqu'il chercha à détruire l'amphithéâtre par le feu.

Enfin, en 1810, lorsqu'on bâtit le nouveau palais de justice, on trouva encore de semblables fragmens des aigles comme ceux dont nous venons de parler, un fragment de frise (le dessus d'une porte peut-être), représentant deux têtes de taureaux disséquées, et unies par une guirlande en fruits, d'une telle beauté, d'un style si pur, et d'une correction si parfaite, que tous les artistes qui la voient conviennent que le plus habile crayon la rendra toujours imparfaitement.

Un fragment de pilastres cannelé avec son chapiteau, dont la dimension des cannelures suppose soixante pieds d'élévation.

Notre historien ne nous indique pas à quel monument

ces ornemens pouvaient avoir appartenu. Le *Guide*, rapporte, que *Deyron* (*Antiquités de Nismes*, ch. 14), dit que de son temps on trouva dans l'ancienne enceinte de la ville, les débris d'un temple; il ajoute les détails de beaucoup d'objets nécessaires au culte et aux sacrifices, haches, candelabres, fragmens de statues et une inscription, S. D. S. D. que le *Guide*, explique ainsi, *Soli Deo Sacrum Dedicatum*; mais *Deyron* ne dit pas la position où furent trouvés ces fragmens, et son silence, et les nouveaux fragmens trouvés en 1810, ont fait dire au *Guide* que c'était le temple du Soleil; celui indiqué par *Deyron*, était tout en marbre blanc. Or, il n'est pas à supposer, dit le *Guide*, que Nismes compta deux grands monumens en marbre, et que tout prouve que c'était un seul et même édifice.

Notre opinion est, que les uns et les autres se sont trompés. Rien n'indique dans l'histoire qu'il y eût (du moins positivement) un temple du Soleil, et au contraire, la beauté, le style, le genre de sculpture, tout, enfin, se rapporte au temps où vivait *Adrien*. Pourquoi ne serait-ce pas là les fragmens du palais qu'il fit élever en l'honneur de la princesse *Plotine*, et pour lui témoigner sa reconnaissance? Il est vrai que les historiens contemporains de cet empereur n'en disent pas assez pour justifier les différentes opinions, et décider si ce fut un palais élevé du vivant de cette impératrice, ou une basilique, ou même un temple après sa mort. Mais voici ce que dit *Tillemont*, en suivant *Spartien*, qu'*Adrien* fit construire un palais à la princesse *Plotine*, de son vivant, et vers l'an 121 de J.-C. et, d'après les remarques de *Dion*, ce serait une basilique construite après la mort de cette princesse, et environ l'an 120: de manière qu'il semblerait que le palais ou le temple dont parle *Spartien*, n'est point celui de *Dion*, puisque l'un fut du vivant de cette princesse

et l'autre après sa mort, etc. *Xiphilin*, en parlant du soin que prenait *Adrien* de témoigner par toutes sortes de moyens sa reconnaissance, dit qu'il ne faut pas s'étonner qu'il ait fait élever un temple à cette princesse à qui il devait l'empire, et qui l'aimait tendrement. Ainsi *M. Séguier*, conclut que la basilique, le temple, ou le palais ne sont qu'un, et qu'on ne peut guère se fier à un écrivain aussi incertain que *Spartien*, ainsi que le remarquent *Tillemont* et *Tristan*.

Toutes ces différentes opinions examinées, il s'ensuivrait qu'il est constant que l'empereur *Adrien* fit élever à Nismes, à son retour de la *Grande-Bretagne*, un superbe édifice en l'honneur de sa mère adoptive, la princesse *Plotine*, veuve de *Trajan*, et tout concourt à indiquer que les aigles et les beaux fragmens trouvés où est aujourd'hui le palais de justice, appartiennent à ce beau monument qui devait être situé en ce lieu.

Dans les déblais faits par les ordres de *M. de Villiers-du-Terrage*, autour de l'amphithéâtre en 1822, le conducteur de l'atelier fit, sur quelques indices assez vagues qui lui furent donnés par des voisins, creuser un fossé au travers du chemin, et au pied du troisième pilastre de la porte du nord à l'est de l'amphithéâtre, et il trouva, à environ deux pieds au-dessous du niveau des socles, deux tuyaux en plomb de trois pouces et demi de diamètre, placés à dix-huit pouces de distance, et parallèlement; sur l'un il y avait une inscription latine, indiquant le nom de l'ouvrier.

Plusieurs opinions s'élevèrent sur l'utilité de ces conduits, dont aucun ouvrage n'a parlé; les uns voulaient qu'ils fussent destinés à conduire les eaux de la Fontaine dans le cirque, pour les naumachies; mais, nous pensons, qu'ils étaient bien plutôt destinés à conduire les eaux dans le palais de *Plotine*, très-près de là, et

en outre que leur dimension ne justifie pas la première opinion à l'égard de l'endroit où ils ont été trouvés; ils ont, pour ainsi dire, dépassé les Arènes qu'ils paraissaient longer de l'ouest-nord à l'est.

Enfin, en septembre et en octobre 1825, les fouilles qui ont été faites derrière le palais de justice, ont produit une foule de fragmens. (Voyez découvertes faites en 1825.) Nous ne parlerons ici que de ceux qui peuvent avoir appartenu à ce beau monument :

Deux portions de pilastres en marbre, ayant de cannelures de six pouces de diamètre et semblables à ceux trouvés en 1810, lors de la construction de ce palais ;

Une portion de chapiteaux proportionnée par la dimension des feuilles et des ornemens aux pilastres dont nous venons de parler, mais d'un travail aussi admirable par le fini, que par la manière avec laquelle il est vidé et poussé au noir, pour me servir de l'expression des artistes qui ne peuvent se lasser de l'admirer.

Plusieurs parties de corniche en marbre ont été aussi trouvées en ce lieu, mais de plus petite dimension, et sans doute étrangères à cet édifice, à moins qu'elles n'eussent appartenu à des ornemens intérieurs.

BAINS D'AUGUSTE.

LA Fontaine a été construite sur les ruines des bains antiques; et sans avoir égard à ce qui en restait, M. *Maréchal* fit enlever ce qu'il en trouva, et cependant il fit exécuter une frise autour du Nymphée, sur celle qui nous reste de ces bains, et dont, ainsi qu'une colonne, plusieurs bases et chapiteaux sont aujourd'hui à la Maison-Carrée. L'on voit, au-dessous des galeries

de la Fontaine des enfoncemens où les dames romaines se baignaient, ainsi que les rigoles, pour celles qui ne prenaient que des bains de pieds.

Il paraît, à ne pas en douter, que Nîmes avait aussi des *Thermes* ou *Bains chauds*. Lorsque l'on construisit l'Hôpital-Général, on trouva des compartimens de maçonnerie, indiquant plusieurs pièces pavées (en mosaïque), que l'on voit à l'Hôpital et dont les murs étaient construits en gros matériaux à l'extérieur, et en briques intérieurement. Notre historien (*Ménard*) indiquait une inscription ainsi conçue :

M. AGRIPPA. L. F. C.

que l'on interprète ainsi : *Marcus Agrippa Lucii Filius, Curavit*, et il citait la rue des *Vieilles-Etuves*, comme tirant son nom des *Thermes*, ce qui paraît fort probable.

FRAGMENS D'UN TEMPLE

OU D'UN PALAIS DÉDIÉ A AUGUSTE.

On ne saurait disconvenir que Nîmes n'ait dressé un temple à l'empereur *Auguste*, qui l'avait érigé en colonie romaine. Ce prince n'eut pas plutôt été mis au rang des Dieux, que les principales villes de l'empire, à l'exemple de Rome, lui en élevèrent de la plus grande magnificence. Nul doute que Nîmes n'ait suivi cet exemple : quelques indices d'anciennes inscriptions paraissent indiquer des *Sextumvirs Augusteaux*, ou prêtres d'*Auguste* (1).

(1) Voyez les inscriptions n.º 1, 2, et 5, parmi celles trouvées en 1825.

Ce temple n'existe plus, et plusieurs avis ont été émis : les uns ont voulu le placer à la suite des bains, d'autres à l'emplacement où est aujourd'hui la Cathédrale.

En juin 1824, des ouvriers travaillant à abaisser le sol de la place devant cette Église, trouvèrent plusieurs tombeaux ; conduits d'un fragment à un autre, ils arrivèrent au socle de l'église qui est de plus de six pieds plus bas que le sol actuel, et ils trouvèrent des portions de mur d'une grande dimension, et parmi un grand nombre de fragmens, une base de colonne, un chapiteau entier, et une moitié ; quelques portions de colonne à cannelure rudentée, un tombeau décoré de deux griffons, mais qui paraît avoir été la frise de ce monument, et postérieurement, employé pour un tombeau par quelque particulier, et quelques portions de la corniche, ayant une grecque, et des oves comme celle de la Maison-Carrée, dont tous ces fragmens ont le style et l'ordre : on trouva parmi les tombeaux les inscriptions suivantes :

MANIBVS. FRONTONIS. DONI. F.

et cette autre :

MANIBVS. QVARTVLI. QVARTIONIS. FIL.

Nous n'hésiterons pas à croire que c'était là l'emplacement où était situé ce monument quel qu'il fût, temple ou palais, mais nous ne déciderons pas que ce fut l'un ou l'autre (1).

(1) Tous les fragmens dont il est parlé ici, sont à la Maison-Carrée.

FRAGMENS

RÉUNIS A LA MAISON-CARRÉE.

Un petit monument en forme de vase carré, et propre à tenir des cendres, sculpté en demi-relief représentant un sacrifice humain, un juge accompagné d'un recors, ordonne le supplice d'un malheureux, qui a déjà le genou sur l'autel, tenant une palme dans la main gauche; il est saisi par un génie infernal; vêtu d'une robe; ayant les formes d'une femme et des ailes aux épaules et à la tête, et l'exécuteur un glaive à la main prêt à le frapper. Ce morceau est du meilleur dessin, et de la plus exacte conservation. (Pl. des fragmens, fig. 7.)

Le torse d'un chevalier romain cuirassé, et travaillé avec un goût qui ne laisse rien à désirer (1), et un autre torse d'une grandeur colossale: ces deux fragmens sont en marbre.

Un bas-relief où l'on voit un homme sous une partie du ventre d'un cheval, ce qui fait présumer que c'était un *Centaure* combattant contre un *Lapithe*. Le torse de l'homme est un morceau digne du ciseau du plus habile sculpteur. (Pl. des fragmens, fig. 11.)

Une tête en bronze d'un *Appollon*: cette tête est per-

(1) Planche des fragmens, fig. 12.

cée par des coupures des deux côtés du front, ce qui fait croire qu'elle avait des rayons dorés, et que celui qui la trouva crut être de l'or : il enleva sans doute une partie de la tête pour avoir la couronne dans son entier.

Plusieurs fragmens de statues consulaires d'une belle draperie, et que M. de *Seynes* pense avoir dû être placées dans des niches, dans les colonnades de la Maison-Carrée, et en face de chaque entrecollement.
(Fig. 10 et 13.)

Une tête de *Janus*, *Duc Frontis*, en marbre.

Un fragment d'autel, qui devait être dédié à la *Peur*. D'un côté, on voit une torche ardente croisée par un *Bâton Augural*; de l'autre, une tête de *Gorgonne* : ce morceau en marbre est très-riche, bien sculpté, et surmonté d'une jolie corniche.

Une petite statue assise sur une chaise curule. Cette figure est fort bien drapée, la main droite manque; elle tient à la main gauche une corne d'abondance; elle fut trouvée dans un puits au cours neuf. On pense que cette statue représente la déesse *Salus*, fille d'*Esculape*. (Voyez fig. 8).

Une inscription trouvée à l'amphithéâtre en 1810, ainsi conçue :

C. C. AVGVSTI. F. PATRONVS. COL.
XISTUM.... DAT....

Cette inscription, si elle avait été connue de M. *Se-*

guier , lui eût bien servi à appuyer celle qu'il donne de la Maison-Carrée , puisque nous voyons qu'un des deux princes de la *Jeunesse* , l'aîné des deux frères , en sa qualité de patron de la colonie , donne aux jeunes chevaliers ses compagnons , un *Xyxtum* , qui est un cirque environné d'un portique , et où les jeunes gens , en sortant des bains , s'amusaient à des jeux gymnastiques.

Un autel placé dans la Maison-Carrée porte :

J. O. M. HELIOPOLITAN

ET. NEMAVSO

C. JVLIVS. TIB. FIL. FAB.

TIBERINVS. P. P. DOMO.

BERITO. VOTVM. SOLVIT.

Nous pensons que cet autel était un de ceux placés autour du temple , et destinés à y brûler une partie des victimes ou parfums. (Fig. 9.)

Un Phallus , composé de trois Priapes , représentant les trois âges ; la jeunesse à qui le sculpteur a donné des ailes pour désigner la légèreté ; l'âge mûr désigné par une clochette , et la vieillesse qui est sur le derrière : une femme paraît contenir le premier et soutenir le dernier. Nous pensons que c'est une allégorie de la puissance des femmes envers les hommes , et qu'elles gouvernent les trois âges qu'elle paraît guider , puisque les trois sont élevés sur deux pieds de biche qui leur sont communs et ne font qu'un corps : ce fragment est à la Maison-Carrée , et appartenait à l'amphithéâtre. (Voyez planche des fragmens.)

Un autre autel d'une forme carrée, et sculpté tout autour, représente un grand nombre de parties sensuelles de la femme sans intervalles entre elles. Ce monument très-curieux, est unique en ce genre. Nous pensons que, comme les Romains rapportaient tout à la nature, et qu'ils déifiaient tout ce qui tendaient à la force et à la puissance de l'empire, et qu'une des sources de cette force publique, est d'avoir beaucoup d'enfants, cette base devait être consacrée à une statue de *Cybèle*.

Un tombeau portant l'inscription suivante : D. M. C. POMPEI. SECVNDI. ANNO. XIII. PARENTES. FIL. PISSIMI. Nous pensons que c'était un tombeau élevé à un des petits-fils de Pompée qui était établi dans la colonie après la mort de *Sextus Pompée* qui commandait les légions dans les *Gaules*, et balançait encore le pouvoir d'*Auguste* pendant quelque temps.

MONUMENT de MARCUS ATTIVS, trouvé à Clarensac, village à trois lieues de Nismes, et mis au Musée en novembre 1824.

Ce monument formé d'un bloc de marbre de six pieds deux pouces d'élévation, et pesant cent quintaux environ, est décoré de trois côtés; les angles forment des pilastres ornés de vignes et de fruits, et, à la naissance des chapiteaux, un entablement orné de chiens parmi des feuillages : les chapiteaux sont en feuilles d'acanthé. Il existe autour du monument une belle corniche au dessus de laquelle se trouve un entablement formé et décoré; d'abord une guirlande de laurier dans l'architrave et des griffons dans la frise : le tympan des frontons représente un aigle et un serpent; aux deux

extrémités un faisceau de feuilles de laurier ; sur le devant est placée une inscription ; sur le côté droit un patère , et sur le gauche un pot à l'eau.

INSCRIPTION.

MEMORIAE

M. ATTI. M. FIL. VOLT.
PATERNI. EQVO. PVBLIC.
HONORATO. ITEM. DECV.
RIONI. COL. APOLLINARE.
REIORVM DECVRIONI.
ORNAMENTARIO. COL. AVG.
NEMAVSI. AN. XXV. AGENTI.
COELIA. SEX. FILIA.
PATERNA.
FILIO. PISSIMO.

On l'a expliquée ainsi :

A la mémoire de MARCUS ATTIUS, fils de MARCUS PATERNIUS, de la Tribu Voltinius, honoré d'un cheval public, décurion de la colonie des Apollinaires, et décurion ornementaire de la colonie Auguste, de Nismes, âgé de vingt-cinq ans.

Le tombeau a été élevé par sa mère, COELIA, fille de SEXTUS PATERNUS, à son fils très-pieux. (Voyez planche 1.^{re} en tête de cette édition.)

MÉDAILLE

DE LA COLONIE DE NISMES.

Cette médaille représente , d'un côté , deux têtes , celle d'Auguste et celle de Marcus Vipsanus Agrippa ;

le premier est l'empereur qui ordonna l'établissement d'une colonie à Nîmes, l'autre est son gendre, et le consul qui fut chargé de cette organisation; celui-ci fit faire des aqueducs, des bains, des temples et de grands embellissemens, ce qui fut cause que le peuple lui en témoigna sa reconnaissance en faisant mettre sa figure sur la monnaie à côté de celle d'*Auguste*, avec deux P. P. *Patres Patriæ*. (1).

L'on voit au revers un crocodile enchaîné à une branche de palmier, au-dessus une couronne, et ces mots : COL. NEM. Colonie de Nîmes, *Colonia Nemausensis*.

Après la mort d'*Antoine* et de *Cléopâtre*, les soldats de celui-ci qui se soumirent à *César*, furent envoyés à Nîmes, à-peu-près vingt-un ans avant J.-C. sous le titre de vétérans romains; on leur donna des terres à défricher pour peupler la nouvelle ville, et pour armoiries, en signe de la conquête de l'*Egypte*, le crocodile, et enfin tous les signes dont il est ici parlé. (Voyez planche des fragmens.)

(1) M. *Aubanel* pense que les deux P. P. ne doivent pas être expliqués par *Pater Patriæ*, parce que, dit-il, deux personnes ne portent pas en même temps le titre de père de la patrie, mais il les explique ainsi, par *Patronus Patriæ*, ou *Protectores Patriæ*: ceci est plus vraisemblable.



● DÉCOUVERTES FAITES EN 1825.

EN septembre et en octobre 1825, les fouilles faites pour établir les fondemens des nouvelles prisons que l'on construit derrière le palais de justice, et tout près de l'amphithéâtre, ont produit une foule de fragmens, parmi lesquels des parties de corniches en pierre de lens, du plus beau travail, ayant des ovés et des ornemens qui ne laissent rien à désirer par la beauté du style et le bon goût de l'architecture ; nous observerons que ces fragmens n'ont pas une dimension aussi grande que ceux déjà trouvés dans cet emplacement, où était le Palais de *Plotine* ; ce qui a fait présumer qu'ils ne devaient pas appartenir à ce dernier monument, dont *Spartien* nous a conservé le souvenir ; et cela même nous ferait hasarder une conjecture, que, près de ce superbe édifice, il pouvait y avoir un monument public ou basilique consacrée à l'inhumation des personnages les plus considérables de la colonie, puisque plus de vingt monumens funéraires ou cypes très-soignés ayant des ornemens en vignettes au tour (Voyez fig. 2, planche des fragmens.), ont été trouvés en ce lieu, nous donnons ci-joint toutes ces inscriptions que nous avons cru devoir faire plaisir au lecteur, et auxquelles nous en avons joint quelques-unes trouvées antérieurement, mais qui n'avaient pas été recueillies : parmi les premières sont celles de plusieurs *édiles de la Colonie*, et des *Sex-tumvirs augusteaux*, ou prêtres d'*Auguste*.

Inscriptions.

N.^o 1. (1)

L. JULIO. Q. VOL.
NIGRO
AVRELIO SFRVATO.
OMNIB. HONORIB.
IN COLONIAS SUFVNCTO.
I^{IIII} VIR CORPORAT.
NEMAVSENSES.
PATRONO.
EX POSTVLATIONE POPVL.
L. D. D. D.

N.^o 2.

Q. TASGI. HEI
METIS. I^{IIII} VIR.
AVG. CORPORAT.
Q. TASGIVS. FOR.
TVNATVS. LIBERT.
PATRONO. OPTIMO.
POSVIT.

(1) Cette famille de *Voltinius* a donné, d'après les monumens trouvés jusqu'aujourd'hui, un décurion qui rendait la justice et qui était chevalier romain (Voyez le tombeau de *M. Attius*, trouvé à Clarensac), deux *Sextumvirs Augusteaux*, ou prêtres du temple d'*Auguste*, et deux édiles de la colonie de Nismes.

N.º 3.

DIS MANIBVS.
HELVI. ECIMARII
VOLT. VITALLIS AED. COL.
ET VXORIS.
• TOGIACIAE.
• ERVNCINAE.

N.º 4.

D. M.
SEVERII. VOLT.
SEVERINO.
AED. COL. AVG. NEM.
T. P. I.

N.º 5.

MANIBVS.
SEX. SPVRIL. SEX.
F. VOL. SILVNI.
EVCHARISTVS ET GERMANVS.
LIB. I IIII VIR. AVG.

N.º 6.

D. M.
LICINIAE. LADES.
LIB. BATHYLLIDI.
SEX. AV. IVLIVS. CVPITVS.
VXORI. KARISSIMAE.
VIX. ...ANNO.
XVI XXX.

.....

N.º 7.**D. M.****SEX. JVL. MESSIANI****SEX. JVL. DIONSIVS.****FILIO PISSIMO****FT SIB. V. P.**

N.º 8.**D. M.****T. AEMILIO. DIO.****CLETI. SENCIA.****MAXIMA MARITO.****OPTIMO ET KARISSIMO,****ET PIENTISSIMO.**

N.º 9.**D. M.****VALERIA EMVNATIAE****L. MVNATIVS. TITVLIVS.****SORORI ET MVNATIA.****MARCELLA. AVIAE.**

N.º 10.**D. M.****J. VALERI. PRIMI. ET.****JVN. TRIPHOSAE.****VIVA FEC.**

N.° 11.

D. M.

POMPEIA.
PANNICHIDI.
L. JVNIVS.
EVTICHETIS
ET. JVNIA.
TRIPHOS.

N.° 12.

D. M.

CN. POMPEIVS.
PRIMITI. JVL.
FIRMIA. HELPIS.
MARITO. OPTIMO

N.° 13.

D. M.

Q. POMPEI.
ETYCHETIS
Q. POMP. CLINI.
AS. CONLIB.

N.° 14.

D. M.

L. HELVI.
SECVNDINI.

N.º 15.

D. M.

SERGIAE.

MONTANIAE.

ACILLA SERGIANA.

MATRI OPTIMO

ET M. MONTANIUS.

EPICTETVS JUNIOR.

LIB.

N.º 16.

D. M.

JVLIAE. L. F.

MARCELLAE.

L. JVLIVS. GRA

TIVS AMITAE.

N.º 17.

D. M.

Q. DOMITI. ABAS

CANTI DOMITIA

MAXIMILIA. LE

BERTO OPTIM.

N. 18.

DIS. MANIB.

Q. VALERIO. VIRILLIONE

IVRIS. STUDIO. ET.

VALERIAE. QVINTAE.

SORORI

ANNIA. MATER.

N.^o 19.

D. M.

T. TERTI. PAVLLI

PRIMI GENIA.

AVRELIA VXOR

T. TERTIVS. VERECVND.

LIB.

T. GEMINII. F.

T. GEMINIVS.

TITVLIVS

PATRI.

N.^o 20.

D. M.

T. BODVACH.

IARI.

GAIAE MESSORIS.

Q. BODVACIVS

KARVS.

SIBI. ET PARENTIB.

V. F.

N.^o 21.

LICINIA. LADE

VIVA. SIB. ET SVIS

LIBERTIS.

LIBERTABVSQUE

NATIS NACENTIBVS.

N.° 22.

D. M.

SEXTI
AVRELI.
AGATHONIS
HEREDES

N. 23.

..... LIV
VLAVS FILIVS.
ET BYRRIAE. FOR
TVNATAE. MATRI
VIVAE. POSVIT,

N.° 24.

DIS MANIBVS.
CN. SERVILII. PAP.
FVNDANIS
EPHESIVS SERVILII. L.

N.° 25.

D. M.

QVARTINIAE
PATERNAE
M. MOGOVIVS
BREDI. VXORI
RARISSIMAE ET SIBI. VIVOS. PO
SVIT.

N.º 26.

D. M.
VALERIAE

.....

N.º 27.

D. M.
SEX. BETVTI
TRIPHONIS
BETVTIA
FOLLA MARITO.
OPTIMO ET SIBI
VIVAT. P.

N.º 28.

D. M.
AMBRID.....
FILISCI.....
AVRELIAE ITIA
MARITO.
OPTIMO.

N.º 29.

D. M.
AEMILIAE GALLIGENIAE.
G. CEPIONVS PRIMVS VXORI
INCOMPARALI.
ET SIBI VIVVS
POSVIT.

Histoire des Antiquités:

N.º 30.

D. M.

Q. TVTI. MARTINI. TVTIVS.
TARCIVS. FILIVS. ET TARCIA.
EGII.....

N.º 31.

D. M.

C. SENIPIRAMI TIOCIA.
PEREGRINA. SIBI, ET, VIRO,
V. F.

N.º 32.

D. M.

L. AEMILI. OPTATI.
QVARTIA. LVCILLA.
VIRO OPTIMO.

N.º 33.

D. M.

LICINIAE SOZVSAE ELAFIOQVE.
VIXIT. ANN. XI. MENSXI. DIES XIII.
LICINIA. MAXIMA..... ET SEX.
CAMBAR. SEVERINVS ALVMN.....
KARISSIMAE. ET SIBI VIVIT
POSVERONT

N.º 34.

MARTI. AVG.
LACAVO. SACRVM
ADGENTII. EX AERE.
COLLATO.

N.º 35.

VIBIA. LAIS
SIBI. ET AURELIO.
STATVTO. VIRO.
VIVAT. FECIT.

N.º 36.

T. GORNELIO. T. F.
... TURIONI

N.º 37.

NYMPHIS.

N.º 38.

.....
LADIS
OCOSCONIVS SEVERVS
VXORIS. OPTIMAE
ET SIBI FECIT.

N.º 39.

..... N. POMPEI. C.
 AR. ANTONIS.
 ZOTOVTAE ATESSA.

N.º 40.

ANDVZIA.
 BRVGETIA-
 TEDVSIA.
 VATRVTE.

- VGERNI.
 SEXTANT.
 BRIGINN.
 STATVMAE.
- VCETIA.
 SEGVSTVM.

Ménard, note VI, tom. 1.^{er}, en parlant des pays soumis à la ville de Nismes, dit : « Il me reste à » établir que cette ville ; (VCETIA) appartenait aux » *Volces Arécomiques* ; j'en trouve la preuve dans un » monument singulier et très-curieux, qu'on a découvert à Nismes, et dont il est à propos que je » fasse ici la description, parce qu'il nous donne la » connaissance de divers lieux *Arécomiques* dont nous » n'avions eu jusqu'ici aucune forte notion. »

« C'est un petit piédestal carré, de marbre blanc, » d'environ huit pouces de haut, et cinq pouces de » large, ayant quatre faces égales ; au-dessus et au » milieu est un petit creux qui a dû servir à placer » quelque statue d'une grandeur proportionnée ;

» sur une des faces il y a l'inscription ci-dessus.

» Ce marbre s'est trouvé en creusant pour les fondations d'une maison dans un champ situé sur le chemin de Sauve, près de la Fontaine : il est maintenant à la Maison-Carrée.

» On ne voit pas bien précisément à quel usage pouvait avoir été destiné ce monument ; mais il me paraît que ce devait être un vœu, ou une dédicace, que firent en commun les habitants de ces divers lieux, à quelque divinité particulière, dont la statue était placée au-dessus de la base.

» Les lieux principaux sont marqués d'un point et il est en plus gros caractère, et je crois être désignés comme des forts ; le nom de ces deux lieux est au génitif, en sous-entendant sans doute le nom de *Castrum*, comme en effet ils l'étaient l'un et l'autre.

PAVÉ MOSAÏQUE

Trouvé en décembre 1825.

Au moment où l'on était occupé à enlever celui que M. Roux Carbonnel a donné pour être placé au Musée dans la Maison-Carrée, un ouvrier chargé de creuser pour les fondations d'une remise située au plan de la Bouquerie et à dix mètres de la fabrique de M. Roux, a trouvé un pavé mosaïque de vingt-trois pieds de long, sur quatorze de large, divisé en quarante cadres d'environ vingt pouces, et remplis de sujets différens : de têtes de Méduse, de têtes de femme, de lions, de chiens, de tigres, de

chevaux , de biches , de cerfs , de rosasses et de fleurs. Chaque cadre est formé de plusieurs bandes blanches et noires ; dans une de ces bandes règne un feston en pointe comme à dent de loup ; à l'extrémité du cadre règne une torsade composée de noir , blanc , rouge et jaune , et alternativement bleu ; cette tresse est commune à tous les cadres , à l'extrémité du pavé , une partie représente une arabesque très-largement exécutée ; elle n'a que neuf pieds de long et dix-huit pouces de large , ce qui nous fait présumer qu'elle encadrerait ce superbe pavé , puisque toutes les extrémités sont dégradées.

Ce précieux fragment a été trouvé à deux pieds et demi de profondeur , et a considérablement souffert de l'humidité ; quelques parties avaient dû être endommagée dans des temps antérieurs. L'ouvrier qui l'a trouvé a été assez maladroit pour faire une tranchée de douze pieds de long sur vingt-huit pouces de largeur , sans s'apercevoir du meurtre qu'il commettait. A la vérité , il existait sur le pavé une espèce de patine ou pétrification tellement attachée au pavé , qu'il a fallu y passer le grès avec beaucoup de soin pour apercevoir les couleurs.

Aussitôt que ce pavé fut signalé à M. le Directeur du Musée , des ordres furent donnés pour fouiller la place , non-seulement afin de le mettre à découvert en totalité , mais encore pour s'assurer s'il n'en existait pas d'autres , et l'on décida qu'il serait placé dans la Maisson-Carrée.

FIN.

Österreichische Nationalbibliothek



+Z177134500

